

VII.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1878.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget des Travaux publics pour l'exercice 1877, tel qu'il vient d'être amendé, forme un total de fr. 81,757,534 »
 Celui de l'exercice 1878 qui accompagne la présente note est proposé à la somme de 81,730,387 »

Il offre, par conséquent, sur le précédent, une diminution de fr. 27,147 »

Mais il est à peine nécessaire de réitérer ici la réserve que le Département des Travaux publics est obligé de faire chaque année, en présentant le Budget de l'exercice futur.

Dans les conditions où ce Budget doit être élaboré, c'est-à-dire, sans que celui de l'exercice courant soit voté et puisse, par conséquent, servir de base aux prévisions de dépenses d'un exercice qui ne s'ouvrira que dans dix mois; sans pouvoir, d'un autre côté, apprécier les besoins nouveaux qui se révéleront pendant ce laps de temps, on ne peut formuler que des évaluations provisoires et nécessairement sujettes à révision pour l'époque où la Législature pourra les examiner utilement.

Voici, en résumé, les changements que présente le Budget de 1878 comparativement à celui de 1877, et qui se traduisent en une diminution de 27,147 francs.

PONTS ET CHAUSSÉES.

	Augmentation.	Diminution.
Routes fr.	60,000 »	»
Bâtiments civils	»	52,500 »
Canaux et rivières.	»	381,650 »
Ports et côtes	153,500 »	»
	<u>213,500 »</u>	<u>434,150 »</u>
DIMINUTION. fr.	220,650 »	

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHEMINS DE FER, ETC.

	Augmentation.	Diminution.
Voies et Travaux fr.	81,400 »	»
Traction et matériel	12,850 »	»
Transports	67,350 »	»
Postes.	24,053 »	»
Télégraphes.	7,850 »	»
	<hr/>	
AUGMENTATION . . . fr.	193,503 »	»
	<hr/>	
DIMINUTION FINALE . . . fr.	27,147 »	»
	<hr/>	

Les augmentations proposées pour l'administration des chemins de fer, etc., consistent uniquement dans des compléments d'allocations pour le personnel, dont la première partie est demandée au projet de Budget de 1877. Il n'y a donc pas lieu de fournir actuellement de nouvelles explications pour les justifier. Le vote de la Législature sur le Budget de 1877, ainsi que les nécessités de service qui se manifesteront d'ici à la fin de l'année, permettront de proportionner plus exactement, à cette époque, les évaluations budgétaires aux besoins auxquels il faudra pourvoir en 1878.

En ce qui concerne le service des ponts et chaussées, les crédits ont été établis aussi exactement que le permettait la connaissance, nécessairement fort incomplète, des travaux d'entretien et d'amélioration qu'il y aura lieu de faire exécuter l'année prochaine.

Sous réserve également des modifications qu'il sera jugé nécessaire d'y apporter, le Département croit devoir fournir, dès à présent, quelques explications qui permettent de se rendre compte des propositions de crédits formulées, pour ce service, au projet de Budget de 1878.

CHAPITRE II.

PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.

1^{re} SECTION. — PONTS ET CHAUSSÉES.

ART. 7. — Routes.

La somme demandée pour le service des routes est de . fr. 4,508,228 »

Ce chiffre se subdivise ainsi qu'il suit :

NOTE PRÉLIMINAIRE.

A. Entretien ordinaire des routes en 1878 et entretien de nouvelles sections	fr. 2,808,228 »
B. Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires par des causes de force majeure. Paiement de terrains cédés à la grande voirie, par suite de l'adoption de nouveaux plans d'alignement; travaux d'amélioration et de reconstruction d'ouvrages d'art, etc.	500,000 »
C. Travaux de construction et de rectification de routes, et allocation de subsides pour aider à l'établissement de chemins vicinaux de grande communication et de chaussées communales réunissant des routes de grande voirie, servant de raccordement aux stations de chemin de fer ou aboutissant à des canaux ou rivières	1,000,000 »
TOTAL.	fr. 4,308,228 »

A. — *Entretien ordinaire.*

La somme demandée est de	fr. 2,808,228 »
Allocation de 1877	2,748,228 »
DIFFÉRENCE EN PLUS	fr. 60,000 »

Cette différence résulte de la mise à l'entretien, en 1878, de 28 nouvelles sections de routes de grande voirie.

Les crédits repris sous les litt. B et C étant la reproduction de ceux qui figurent au Budget depuis plusieurs années, on croit pouvoir se référer aux explications qui ont été fournies antérieurement.

ART. 8. — *Plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de celles comprises dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes.*

Crédit demandé : 41,000 francs.

Cette somme est égale à celle portée au Budget depuis un grand nombre d'années et destinée à l'exécution des plantations nouvelles et au renouvellement d'anciennes.

2^e SECTION. — BÂTIMENTS CIVILS

ART. 9. — *Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers; achat d'immeubles; établissement et entretien de squares; acquisition d'immeubles, d'objets nécessaires pour les fêtes et cérémonies publiques, etc.*

Somme demandée : 550,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Ce crédit est égal à celui qui a été porté aux Budgets depuis 1874.

ART. 10. — *Travaux extraordinaires d'amélioration et de restauration à exécuter aux bâtiments des Musées, du palais des Académies, aux bâtiments et serres du Jardin Botanique à Bruxelles, aux toitures et gouttières de plusieurs hôtels et bâtiments civils; établissement de paratonnerres; construction de trottoirs le long du mur de clôture des terrains dépendants de l'École de médecine vétérinaire de l'État à Cureghem.*

Crédit demandé : 280,500 francs.

A. — *Musées.*

Somme demandée : 115,000 francs.

Elle est nécessaire pour continuer les travaux extraordinaires d'amélioration que réclament lesdits bâtiments, pour achever l'appropriation d'une partie des salles occupées par les Académies et destinées au Musée des tableaux modernes, pour établir une galerie dans les locaux actuels du secrétariat de la commission du Musée, et pour commencer les travaux d'appropriation des locaux qu'occupent la bibliothèque des Académies à l'effet d'y installer le dépôt des manuscrits.

B. — *Palais des Académies.*

Crédit demandé : 50,000 francs.

Un premier crédit de 35,000 francs a été porté au projet de Budget de 1877; un second crédit de 50,000 francs est nécessaire pour continuer ces travaux.

C. — *Travaux d'amélioration et de restauration à exécuter aux bâtiments, serres, etc., du Jardin Botanique, à Bruxelles.*

Somme demandée : 32,500 francs.

La somme demandée est destinée à la reconstruction de la grande serre à fougères, au renouvellement d'une partie du pavement de la terrasse, etc.

D. — *Travaux extraordinaires d'amélioration et de restauration à exécuter à divers bâtiments civils, à Bruxelles.*

Crédit demandée : 60,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette somme est indispensable pour continuer notamment le renouvellement des toitures et gouttières de plusieurs hôtels et bâtiments de l'État, ainsi que le placement de paratonnerres.

E. — *École de médecine vétérinaire de l'État, à Cureghem.*

Somme demandée : 23,000 francs.

Un crédit a été alloué au Budget de 1876 pour la construction d'un mur de clôture des terrains dépendants dudit établissement.

Il reste à construire un trottoir le long de ce mur; la dépense à en résulter est évaluée à 23,000 francs.

5^e ET 4^e SECTIONS. — SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE ET DES POLDERS; — DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAU.

Avant de fournir la justification des allocations, on croit utile d'indiquer, pour les services compris dans ces deux sections, les différences que présentent, dans leur ensemble, les crédits demandés au Budget de 1878 avec ceux qui sont portés au Budget amendé de 1877.

Le tableau ci-dessous résume ces différences.

DÉSIGNATION DES CRÉDITS.	MONTANT DES CRÉDITS.		DIFFÉRENCE pour 1878.	
	1878.	1877.	En plus.	En moins.
Travaux d'entretien ordinaire des canaux et rivières. . .	857,000	882,250	"	25,250
— — — — — extraordinaire des canaux et rivières. . .	1,094,150	1,379,150	"	285,000
— — — — — d'amélioration des canaux et rivières.	354,200	425,600	"	71,400
Plantations	25,000	25,000	"	"
Bacs et bateaux de passage.	35,000	35,000	"	"
Travaux d'entretien ordinaire des ports, côtes, phares et fanaux	309,500	359,500	"	50,000
Travaux d'entretien extraordinaire des ports, côtes, phares et fanaux	455,500	502,000	153,500	"
Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux.	501,000	271,000	30,000	"
TOTAUXfr.	3,431,350	3,659,500	183,500	411,050
Les crédits des 3 ^{me} et 4 ^{me} sections se balancent donc par une augmentation de . . .fr.			228,150	"

qui se subdivise de la manière suivante :

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	AUGMENTA- TIONS.	DIMINUTIONS.
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire des canaux et rivières	»	310,250 »
— d'amélioration des canaux et rivières	»	71,400 »
— d'entretien ordinaire et extraordinaire des ports, côtes, phares et fanaux . . .	123,500 »	»
— d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux	30,000 »	»
TOTAUX . . . fr.	153,500 »	381,650 »
AUGMENTATION finale comme ci-dessus . . . fr.		228,150 »

ART. 11. — *Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières.*

Somme demandée : 1,951,150 francs.

Ce crédit se répartit de la manière suivante :

BASSIN DE LA MEUSE.

A. — Meuse.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire des ouvrages d'art, digues, chemins de halage, etc., draguages et enlèvements d'atterrissements dans la province de Namur	14,500 »	42,000 »
2° Travaux analogues dans la province de Liège	127,000 »	6,000 »
3° Travaux d'entretien ordinaire du chemin de halage et des ouvrages de défense de la rive gauche, dans la province de Limbourg	20,000 »	»
4° Renouvellement, pour cause de vétusté, des portes d'amont et d'aval des écluses situées à la fonderie de canons à Liège et à Visé	»	28,000 »
A REPORTER . . . fr.	161,500 »	76,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. fr.	464,500 »	76,000 »
<i>B. — Rivière et canal de l'Ourthe.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire.	11,200 »	27,500 »
<i>C. — Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.</i>		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire, tant en Belgique que dans les Pays-Bas, et reconstruction des ponts-tournants	42,000 »	46,000 »
2° Renouvellement, pour cause de vétusté, des portes d'amont et d'aval de l'écluse de garde, à Liège, et des parties intermédiaires de l'écluse de Haccourt	»	21,000 »
<i>D. — Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire, dragages et entretien des plantations.	30,000 »	20,000 »
2° Remplacement des ponts-tournants en bois, d'Eysden, Dilsen et Neeroeteren, par des ponts- tournants en fer	»	42,000 »
Les ponts actuels sont en mauvais état.		
<i>E. — Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.</i>		
1 ^{re} SECTION.		
1° Travaux d'entretien ordinaire; dévase- ments; entretien des plantations.	18,000 »	»
2 ^{me} SECTION.		
2° Travaux d'entretien ordinaire.	25,000 »	»
3° Reconstruction, pour cause de vétusté, de portes de certaines écluses.	»	20,000 »
A REPORTER. fr.	287,700 »	252,500 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
	—	—
REPORT. . . . fr.	287,700 »	252,500 »
3 ^{me} SECTION.		
4 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	55,000 »	»
5 ^o Entretien de l'écluse maritime du Kattendyk et de ses dépendances, à frais communs, entre l'État et la ville d'Anvers, selon la convention du 16-26 août 1858. Part de l'État	5,600 »	»
6 ^o Entretien des maçonneries, pavages, etc., des musoirs de l'écluse du Kattendyk, et dévasement du chenal d'accès à l'Escaut.	28,000 »	»
F. — Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.		
Travaux d'entretien ordinaire, dévasements et entretien des plantations	8,000 »	»
G. — Canal d'embranchement vers Hasselt.		
Travaux d'entretien ordinaire, dévasements et entretien des plantations	26,000 »	»
H. — Canal d'embranchement vers Turnhout.		
Travaux d'entretien ordinaire.	6,600 »	»
I. — Canal de Turnhout à Anvers, par Saint-Job in 't Goor.		
Travaux d'entretien ordinaire.	20,000 »	»
J. — Sambre canalisée.		
PROVINCE DE HAINAUT.		
Travaux d'entretien ordinaire	80,000 »	»
PROVINCE DE NAMUR		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; travaux de curage et de draguage, etc.	4,700 »	30,000 »
A REPORTER. . . . fr.	499,600 »	282,500 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.		Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . . fr.	499,600	»	282,500 »
K. — Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements.			
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire; dragages, curages; alimentation par machines à vapeur; fonctionnement du brise- glace, entretien des plantations	65,000	»	15,000 » .
2° Renouvellement, pour cause de vétusté, de trois paires de portes d'écluses	»		6,000 »
3° Grosses réparations aux bâtiments de l'État.	»		1,500 »
4° Grosses réparations des maçonneries et des charpentes des écluses, peinture, goudron- nage, etc.	»		12,000 »
5° Reconstruction du tablier métallique du pont qui livre passage au chemin de fer raccor- dant l'établissement de la Providence à la station de Marchiennes	»		25,000 »
6° Travaux de terrassement pour remettre les digues de quelques biefs à leur niveau réglemen- taire	»		2,000 »
7° Renouvellement d'une barque brise-glace.	»		5,500 »
8° Reconstruction, pour cause de vétusté, du pont-levis en bois existant sur l'écluse de Mar- chienne-au-Pont	»		12,000 »
BASSIN DE L'ESCAUT.			
L. — Escaut.			
PROVINCE DE HAINAUT.			
Travaux d'entretien ordinaire	10,000	»	»
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.			
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire; grosses réparations; dévasements	15,000	»	15,700 »
PROVINCE D'ANVERS.			
Travaux d'entretien ordinaire.	21,000	»	»
A REPORTER. . . . fr.	610,600	»	375,200 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . . fr.	610,600 »	375,200 »
<i>M. — Canal de Mons à Condé.</i>		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; grosses réparations	16,000 »	8,000 »
2° Dragage de la cunette du canal	»	16,000 »
3° Renouvellement des portes d'amont de l'écluse de Jemappes	»	5,500 »
4° Renouvellement des portes d'aval de l'écluse de la Malmaison	»	5,500 »

N. — Canal de Pommerœul à Antoing.

1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; grosses réparations; alimentation par machine à vapeur	20,000 »	27,500 »
2° Grosses réparations des maçonneries d'écluses	»	4,500 »
3° Reconstruction du pont de Callenelle	»	45,000 »
4° Curage d'une partie de la cunette du canal afin de procurer à la navigation un tirant d'eau de 2 ^m 10	»	18,000 »

O. — Lys.

PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire qui sont à charge de la Belgique	9,600 »	9,000 »
2° Entretien ordinaire et extraordinaire des ponts établis sur la partie mitoyenne entre la Belgique et la France (part incombant à la Belgique).	500 »	150 »

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; dévasements éventuels; grosses réparations, etc.	10,000 »	17,500 »
A REPORTER. . . . fr.	666,500 »	529,850 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.		Charges extraordin. et temporaires.
REPORT fr.	666,500	»	529,850 »
<i>P. — Canal de dérivation de la Lys, de Doynze à la mer du Nord.</i>			
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.			
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; consolidation des berges, dévasements.	10,000	»	23,000 »
2° Reconstruction, pour cause de vétusté, du pont-levis en bois situé à Landegem	»		10,000 »
3° Renouvellement de poutrelles aux barrages de Nevele, de Schipdonck et de Balgerhoeke.	»		6,800 »
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.			
4° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; dévasements	20,000	»	10,000 »
5° Continuation des travaux de reconstruction en pierres maçonnées au mortier de ciment, des revêtements en fascinages des jetées qui bordent le chenal de l'écluse à la mer, à Heyst, au débouché du canal, et de reconstruction au mortier de ciment, du perré établi sur les talus de la digue joignant les chenaux des écluses de Heyst. Les revêtements existants se trouvent en très-mauvais état et leur entretien est très-coûteux; leur reconstruction en maçonnerie réduira beaucoup les frais d'entretien.	»		70,000 »
<i>Q. — Canal de Roulers à la Lys.</i>			
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	12,000	»	6,000 »
<i>R. — Canal de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce à Gand.</i>			
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE			
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; dévasements	9,600	»	18,000 »
A REPORTER. fr.	718,100	»	675,650 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . . fr.	718,100 »	673,650 »
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.		
2° Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire	18,000 »	10,000 »
3° Réparation des quais dans la traverse de la ville de Bruges (part de l'État)	»	2,000 »
4° Dévasement de la partie du canal qui tra- verse la ville de Bruges.	»	30,000 »
5° Réparation de murs de quai à l'amont du pont des Moulins dans la traverse de Bruges. . .	»	5,000 »
S. — Canal d'écoulement des eaux du sud de Bruges.		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire	3,000 »	4,000 »
T. — Canal de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et canal d'écoulement dit de Langeleed.		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire; grosses réparations	6,000 »	2,000 »
2° Reconstruction, pour cause de vétusté, du pont en bois de Slype établi sur le canal de Plas- schendaele à Nieuport	»	45,000 »
U. — Canal de Gand à Terneuzen.		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire; reconstruction de murs de quai; répara- tion de talus et dévasements éventuels.	7,000 »	34,500 »
V. — Canal de Selzaete à la mer du Nord.		
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.		
1° Travaux d'entretien ordinaire	7,500 »	»
A REPORTER. . . . fr.	759,600 »	806,150 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . . fr.	759,600 »	806,150 »
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.		
2° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	22,000 »	16,000 »
3° Continuation des travaux de reconstruction au mortier de ciment, des perrés établis sur les talus du chenal de l'écluse maritime à Heyst.	»	70,000 »
L'expérience a démontré que les perrés non maçonnés ne résistent pas à l'action de la mer dans les gros temps.		
Le crédit pour l'entretien du canal de Selzaete à la mer du Nord est demandé, comme précédemment, sous la réserve du droit de répétition de l'État à charge des provinces des deux Flandres (voir notamment pages 420 et 421 de la note préliminaire au projet de Budget de l'exercice 1865).		
W. — Canaux le Moervaert et la Zuidleede.		
1° Travaux d'entretien ordinaire.	2,900 »	»
2° Travaux de dévasement.	»	15,000 »
Ces travaux de dévasement sont nécessaires dans l'intérêt de la navigation.		
X. — Durme.		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; dévasements	400 »	3,000 »
Y. — Dendre.		
Entretien des plantations situées entre Alost et Termonde, et des ouvrages militaires établis entre l'écluse de décharge sous le chemin de halage et le batardeau le Quintje à Termonde	750 »	»
Z. — Rupel.		
Travaux d'entretien ordinaire.	5,000 »	»
A REPORTER. . . . fr.	790,650 »	910,150 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . . fr.	790,650 »	910,150 »
A'. — <i>Senne.</i>		
1° Entretien des ouvrages d'art établis aux frais de l'État	2,000 »	»
2° Loyer de la maison habitée par l'éclusier de Vilvorde.	350 »	»
B'. — <i>Dyle et Demer.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire.	29,000 »	»
C'. — <i>Petite Nèthe canalisée.</i>		
1° Travaux d'entretien ordinaire.	15,000 »	»
2° Reconstruction de l'écluse n° 2	»	180,000 »
La construction des écluses de la petite Nèthe remonte à quarante ans. Ces écluses ont été construites d'après un système économique avec des bajoyers en bois. L'écluse n° 4 a été reconstruite en 1870 ; celle n° 1 en 1873, et celle n° 2 se trouve dans un état de vétusté tel qu'il sera indispensable de la reconstruire en 1878.		
D'. — <i>Grande Nèthe.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire	12,000 »	»
BASSIN DE L'YSER.		
E'. — <i>Yser.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordin. naire	8,000 »	4,000 »
TOTAUX.	857,000 »	1,094,150 »
TOTAL des sommes demandées pour travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et les dépenses d'exploitation des canaux et rivières . fr.		
	1,951,150 »	

NOTE PRÉLIMINAIRE.

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CANAUX ET RIVIÈRES.

Les crédits pétitionnés au projet de Budget de 1878 pour l'exécution des travaux d'amélioration aux canaux et rivières se répartissent comme il suit :

BASSIN DE LA MEUSE.

ART. 12. — *Meuse.*

Somme demandée : 58,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

PROVINCE DE NAMUR

1° Construction de perrés et d'enrochements pour défendre contre les corrosions certaines parties des berges; pavage de parties du chemin de halage et travaux divers d'amélioration. fr. 10,000 »

PROVINCE DE LIÈGE

2° Travaux divers d'amélioration consistant notamment en empièrrements de parties du chemin de halage, construction de rampes d'abordage, de perrés et établissement de pilots d'amarre, garde-corps, etc. 20,000 »

PROVINCE DE LIMBOURG.

3° Travaux d'amélioration à exécuter à frais communs avec les Pays-Bas; amélioration des chemins de halage, bermes, et travaux divers d'amélioration 20,000 »

4° Construction d'une maison pour servir d'habitation à un garde-rivière 8,000 »

Il est également nécessaire de donner une habitation aux gardes-rivière de la Meuse. Ils n'ont que le traitement des gardes du canal de Maestricht à Bois-le-Duc et ils ne peuvent se procurer un logement convenable pour eux et leurs familles.

TOTAL. . . fr. 58,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 13. — *Rivière et canal de l'Ourthe.*

Somme demandée : 4,300 francs.

Cette somme est destinée à l'achèvement des travaux d'amélioration prévus au Budget 1877.

ART. 14. — *Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse à Visé.*

Somme demandée : 25,000 francs.

1 ^o Travaux de revêtement des berges du canal dépourvues d'ouvrages défensifs et travaux divers d'amélioration.	15,000	»
2 ^o Construction de deux magasins, l'un à Liège et l'autre à Visé	10,000	»
	25,000	»
TOTAL. fr.	25,000	»

ART. 15. — *Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.*

Somme demandée : 10,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution des travaux pour renforcer des contre-digues; travaux divers d'amélioration.

ART. 16. — *Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.*

Somme demandée : 8,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration sur la 1^{re} section du canal.

ART. 17. — *Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.*

Somme demandée : 3,000 francs.

Cette somme est destinée à la consolidation éventuelle des digues et contre-digues, et à l'exécution de travaux secondaires d'amélioration.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 18. — *Canal d'embranchement vers Hasselt.*

Somme demandée : 10,000 francs.

Cette somme est destinée à renforcer éventuellement les digues et contre-digues du canal, et à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

ART. 19. — *Sambre canalisée.*

Somme demandée : 15,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

PROVINCE DE HAINAUT.

1° Construction de perrés, consolidation de talus, empierrement du chemin de halage et travaux divers d'amélioration. 10,000 »

PROVINCE DE NAMUR.

2° Construction de perrés, empierrement ou pavage du chemin de halage, pour faciliter la traction des bateaux; construction d'aqueducs et travaux secondaires d'amélioration 5,000 »

TOTAL. fr. 15,000 »

ART. 20. — *Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements.*

Somme demandée : 11,500 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1° Élargissement et établissement de pavages aux abords des ponts, des écluses, et empierrement des digues 1,500 »

2° Construction de dépendances aux maisons éclusières et pontonnières et de puits avec pompes. 6,000 »

3° Travaux divers d'amélioration; garde-corps, clôtures, construction de perrés, etc. 4,000 »

Ces travaux formeront la continuation des ouvrages prévus aux Budgets précédents.

TOTAL. fr. 11,500 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

BASSIN DE L'ESCAUT.

ART. 21. — *Escaut.*

Somme demandée : 7,800 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

PROVINCE DE HAINAUT.

1° Travaux divers d'amélioration 7,000 »

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE

2° Travaux secondaires d'amélioration. 800 »

TOTAL. . . fr. 7,800 »ART. 22. — *Canal de Mons à Condé.*

Somme demandée : 36,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1° Travaux divers d'amélioration 6,000 »

2° Travaux de consolidation de talus 10,000 »

TOTAL. . . fr. 16,000 »ART. 23. — *Canal de Pommerœul à Antoing.*

Somme demandée : 42,400 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1° Travaux divers d'amélioration consistant notamment dans la consolidation de talus 8,000 »

2° Construction d'un quai en deçà du pont-levis de Roucourt 18,400 »

De nouvelles sucreries s'étant établies dans les environs de

A REPORTER. . . fr. 26,400 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

REPORT. . . . fr. 26,400 »

Roucourt, il convient de construire en cet endroit un quai pour permettre les nombreux déchargements qui s'y opèrent.

3° Construction d'un pont-levis sur le canal de Pommercœur à Antoing, destiné au passage des voitures en remplacement de la passerelle pour piétons existant à Harchies 16,000 »

TOTAL. . . . fr. 42,400 »

ART. 24. — *Lys.*

Somme demandée : 9,700 francs.

Cette somme sera répartie de la manière suivante :

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

1° Travaux divers d'amélioration consistant notamment dans la construction d'aqueducs et de buses, en vue d'améliorer le chemin de halage entre le passage d'eau d'Akkergem à Gand et la limite de la Flandre occidentale. 6,700 »

PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

2° Travaux divers d'amélioration 3,000 »

TOTAL. . . . fr. 9,700 »

ART. 25. — *Canal de Roulers à la Lys.*

Somme demandée : 4,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

ART. 26. — *Canal de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de Commerce à Gand.*

Somme demandée : 65,500 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

NOTE PRÉLIMINAIRE.

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

1° Travaux secondaires d'amélioration et achat de terrain pour l'élargissement du chemin de halage du canal de raccordement . . . 1,500 »

PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

2° Consolidation des berges du canal au moyen de revêtements en briques, renforcement des digues entre Bruges et Ostende, pavages et travaux divers d'amélioration 9,000 »

Ces travaux formeront la continuation de ceux exécutés au moyen de crédits budgétaires alloués précédemment.

3° Travaux à exécuter aux abords de la porte de Damme, à Bruges, dans le but de modifier le régime des eaux et de rectifier la route vers les Pays-Bas 30,000 »

Ces travaux consistent dans la reconstruction du pont fixe situé entre l'ancien et le nouveau sas. Ils compléteront les ouvrages déjà exécutés à la porte de Damme à Bruges au moyen du crédit porté au Budget de 1875.

4° Amélioration des chemins de halage 25,000 »

Ces chemins sont en plusieurs endroits impraticables pendant la saison des pluies.

TOTAL. . . . fr. 65,500 »

ART. 27. — *Canal de Selzaete à la mer du Nord.*

Somme demandée : 500 francs.

Travaux secondaires d'amélioration.

Cette somme est sollicitée sous la réserve des droits de répétition de l'État à charge des deux Flandres.

ART. 28. — *Canaux le Moervaert et la Zuidleede.*

Somme demandée : 500 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de travaux secondaires d'amélioration.

ART. 29. — *Rupel.*

Somme demandée : 2,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux d'amélioration.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 30. — *Dyle et Démer.*

Somme demandée : 5,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux d'amélioration.

BASSIN DE L'YSER.

ART. 31. — *Yser.*

Somme demandée : 56,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1° Travaux de rétablissement, au moyen de revêtements en briques, des talus dégradés	6,000 »
<p>Ces travaux sont nécessaires pour consolider les talus de la rivière dans les endroits les plus menacés. Ils formeront la continuation de ceux entrepris au moyen de crédits alloués aux Budgets précédents.</p>	
2° Diguettes de halage et passerelles le long du Haut-Yser.	50,000 »
<p>Ces travaux sont destinés à consolider les diguettes existantes. Les passerelles construites en bois doivent être reconstruites en fer sur culées en maçonnerie.</p>	
TOTAL. fr.	56,000 »

ART. 32. — *Plantations.*

Somme demandée : 25,000 francs.

Cette somme, qui est destinée à l'établissement de plantations nouvelles le long des rivières et canaux, est égale à celles allouées, pour le même objet, aux Budgets précédents.

ART. 33. — *Bacs et bateaux de passage.*

Somme demandée : 35,000 francs.

Cette somme est égale à celles allouées pour le même objet aux Budgets précédents.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

4^e SECTION. — PORTS ET CÔTES.

ART. 54. — *Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.*

Somme demandée : 795,000 francs.

Conformément aux précédents, on croit pouvoir se borner à justifier les allocations pétitionnées pour les travaux d'entretien extraordinaire de quelque importance, et qui ne figuraient pas aux Budgets antérieurs.

Le crédit pétitionné se répartit de la manière suivante :

A. — *Port d'Ostende.*

	Charges ordinaires et permanentes.		Charges extraordin. et temporaires.
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire de l'avant-port et de l'arrière-port, et grosses réparations aux habitations des agents préposés à la manœuvre des écluses de chasse dites « française et militaire » fr.	70,000	»	5,000 »
2 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire de l'écluse des bassins de Commerce, moitié à charge de l'État, moitié à charge de la ville d'Ostende, aux termes de l'arrêté royal du 6 juin 1821 (part de l'État).	1,000	»	500 »
3 ^o Réparation des dégâts qui peuvent survenir aux ouvrages du port par suite d'ouragans . .	10,000	»	»
4 ^o Dragages dans le nouveau bassin d'échouage le long de l'estacade d'Ouest, aux postes de stationnement des navires, dans le chenal d'accès à l'écluse des bassins de Commerce et dans l'avant-port.	25,000	»	25,000 »
Il est nécessaire de draguer fréquemment le bassin d'échouage des bateaux de pêche, les postes de stationnement des navires et le chenal d'accès à l'écluse des bassins, pour permettre l'exploitation du port dans des conditions convenables. En outre, comme les séries des chasses du fond du port ont été souvent interrompues par suite de diverses circonstances et, entre autres, par les travaux exécutés aux bassins, il est nécessaire de draguer certaines parties de			
A REPORTER. fr.	106,000	»	30,500 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . . fr.	106,000 »	30,500 »
 l'avant-port où les vases condensées sont difficilement attaquées par les courants de chasse.		
5° Recreusement et approfondissement du bassin de retenue de l'écluse de chasse française, et consolidation des talus de ce bassin, au moyen de revêtements en briques	»	150,000 »
Des crédits ont été portés aux Budgets précédents pour ces travaux, qui doivent mettre le bassin en état de répondre à sa destination.		
6° Recreusement et approfondissement du bassin de retenue de l'écluse Léopold	»	100,000 »
Ce bassin et notamment envasé; il est nécessaire de le recreuser pour en tirer un parti convenable.		
Des crédits ont été portés aux Budgets précédents pour commencer ce travail.		
7° Reconstruction en pierres maçonnées au mortier de ciment de la partie extrême de la jetée basse en fascinages de l'estacade Ouest	»	35,000 »
Cette jetée en fascinages exige un entretien dispendieux. Elle est en très-mauvais état. Il convient de la reconstruire en pierres.		
<i>B. — Port de Nieuport.</i>		
1° Travaux d'entretien ordinaire	45,000 »	»
2° Reconstruction en maçonnerie de briques et mortier de ciment, d'une partie de la jetée basse établie en arrière de l'estacade d'Est du chenal (5° partie).	»	50,000 »
Quatre crédits sont portés aux Budgets de 1874, de 1875, de 1876 et de 1877 pour l'exécution de ces travaux.		
<i>C. — Port de refuge de Blankenberghe.</i>		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	35,000 »	10,000 »
A REPORTER. . . . fr.	186,000 »	375,500 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordina. et temporaires.
	—	—
REPORT. fr.	186,000 »	375,500 »
2° Continuation des travaux de construction de perrés en moellons et mortier de ciment, en remplacement des revêtements en fascinages établis sur les talus qui limitent le chenal et le bassin d'échouage	»	30,000 »
Les revêtements en fascinages sont d'un entretien fort coûteux, et ne présentent pas une résistance suffisante.		
D. — Côtes.		
Travaux d'entretien	150,000 »	»
E. — Phares et fanaux.		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire des phares et fanaux de la côte de Flandre.	3,500 »	2,000 »
2° Reconstruction, pour cause de vétusté, du feu de marée à Nieupoort et de l'habitation du gardien de ce feu.	»	18,000 »
TOTAUX. fr.	339,500 »	425,500 »
TOTAL des sommes demandées pour les travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire des ports, côtes, phares et fanaux. fr.	765,000 »	

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.

Les sommes demandées pour travaux neufs et d'amélioration aux ports, côtes, phares et fanaux, se répartissent comme il suit :

ART. 33. — *Port d'Ostende.*

Somme demandée : 200,000 francs.

Cette somme se subdivise de la manière suivante :

1° Travaux de défense des dunes entre Ostende et Maria-kerke fr.	100,000 »
A REPORTER. fr.	100,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

REPORT. . . . fr. 100,000 »

Les travaux de défense des dunes formeront la continuation de ceux exécutés les années précédentes, et sont commandés par l'intérêt de la sécurité du littoral.

2^o Continuation des travaux d'enlèvement des maçonneries de l'ancienne écluse de Slykens; dévasement de l'arrière-port. 100,000 »

Des crédits sont portés aux Budgets de 1874, de 1875, de 1876, et de 1877 pour l'exécution de ces travaux.

TOTAL. . . . fr. 200,000 »

ART. 36. — Côtes.

... Somme demandée : 90,000 francs.

Cette somme est destinée à la continuation, dans l'intérêt de la sécurité du littoral, des travaux de construction de perrés en maçonnerie, en vue de garantir la côte contre l'action envahissante de la mer.

ART. 37. — Phares et Fanaux.

Somme demandée : 11,000 francs.

Cette somme se répartit comme il suit :

1^o Travaux secondaires et acquisition d'objets nécessaires pour améliorer les phares et fanaux. fr. 1,000 »

2^o Installation, sur l'estacade d'Est du port d'Ostende, du service des signaux de marée; construction, sur la même estacade, d'un abri pour le signaleur. 10,000 »

Par suite des nouvelles constructions élevées sur la digue de mer, qui masquent la vue des navires venant de l'Ouest, il est nécessaire que cette installation soit reportée sur l'estacade d'Est.

TOTAL. . . . fr. 11,000 »

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,**ROI DES BELGES,***A tous présents et à venir, Salut..*

Sur la proposition de Notre Ministre des Travaux publics
et de l'avis de notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre
nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre
des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Travaux publics, pour l'exer-
cice 1878, est fixé à la somme de *quatre-vingt-un millions
sept cent trente mille trois cent quatre-vingt-sept francs*
(81,730,587 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Des traitements ou indemnités pour le personnel ne peu-
vent être prélevés sur les allocations destinées aux salaires
ou à des travaux extraordinaires ou spéciaux.

Donné à Bruxelles, le 26 février 1877.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Travaux publics,

A. BEERNAERT.

Le Ministre des Finances,

J. MALOU.

(262)

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1878.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1878.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE I^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre.	21,000	•	1,803,925 •
2	— des fonctionnaires et employés	1,436,015	•	
3	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'Administration centrale	53,250	•	
4	Traitements et salaires des huissiers, messagers, concierges et gens de service	145,000	•	
5	Matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses	110,000	•	
6	Honoraires des avocats du Département	58,600	•	
CHAPITRE II.				
PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.				
SECTION 1^{re}. — Ponts et chaussées.				
7	Entretien ordinaire et amélioration des routes, construction de routes nouvelles et subsides.	4,308,228	•	
8	Travaux de plantation de toute nature le long des routes, à l'exception de ceux compris dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes.	41,000	•	
SECTION 2. — Bâtiments civils.				
9	Entretien et réparation des palais, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État, travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; achat de meubles; loyers; établissement et entretien des squares; acquisitions d'immeubles; objets nécessaires pour les cérémonies et fêtes publiques, etc.	330,000	•	
10	Travaux extraordinaires à exécuter à divers bâtiments civils	•	280,500	
A REPORTER. . . . fr.		6,503,153	280,500	1,803,925 •

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1878.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	Report. fr.	6,503,153 »	280,500 »	1,803,925 »
	SECTION 3. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des polders.			
11	Entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'exploitation des canaux et rivières	857,000 »	1,004,150 »	
	TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CANAUX ET RIVIÈRES.			
	<i>Bassin de la Meuse.</i>			
12	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg.	»	58,000 »	
15	Rivière et canal de l'Ourthe	»	4,300 »	
14	Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.	»	25,000 »	
15	Canal de Maestricht à Bois-le-Duc	»	10,000 »	
16	— de jonction de la Meuse à l'Escaut	»	8,000 »	
17	— d'embranchement vers le camp de Beverloo	»	3,000 »	
18	— — vers Hasselt.	»	10,000 »	
19	Sambre canalisée.	»	15,000 »	
20	Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements	»	11,500 »	
	<i>Bassin de l'Escaut.</i>			
21	Escaut	»	7,800 »	
22	Canal de Mons à Condé	»	16,000 »	
23	— de Pommerœul à Antoing	»	42,400 »	
24	Lys	»	9,700 »	
25	Canal de Roulers à la Lys	»	4,000 »	
26	— de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand.	»	63,500 »	10,377,860 »
27	— de Selzaete à la mer du Nord	»	500 »	
28	Canaux le Moervaert et la Zuidlede.	»	500 »	
29	Rupel	»	2,000 »	
30	Dyle et Demer.	»	5,000 »	
	À REPORTER. fr.	7,360,153 »	1,072,850 »	12,181,785 »

POUR L'EXERCICE 1878.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1878.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	7,560,155 .	1,672,850 .	12,181,785 .
	<i>Bassin de l'Yser.</i>			
31	Yser.	"	50,000 .	
	<i>Plantations.</i>			
32	Plantations nouvelles	25,000 .	"	
	<i>Bacs et bateaux de passage.</i>			
33	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances	35,000 .	"	
	SECTION 4. — Ports, côtes, phares et fanaux.			
34	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'admi- nistration des ports, côtes, phares et fanaux	539,500 .	425,500 .	
	TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.			
35	Port d'Ostende	"	200,000 .	
36	Côtes.	"	90,000 .	
37	Phares et fanaux.	"	11,000 .	
	SECTION 5. — Frais d'études et d'adjudications.			
38	Études de projets; frais de levée de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudi- cations	40,500 .	"	
	SECTION 6. — Personnel des ponts et chaussées et des bâtiments civils.			
39	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement	845,050 .	23,500 .	
40	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et sur- veillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes- canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen	926,687 .	67,100 .	
41	Traitements et indemnités des architectes et autres agents du ser- vice spécial des bâtiments civils. Frais d'habillement des gardiens de monuments.	61,945 .	"	
42	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; mis- sions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil	12,000 .	"	
	A REPORTER. fr.	9,635,835 .	2,543,050 .	12,181,785 .

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1878.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	9,055,835 •	2,545,950 •	12,181,785 •
	CHAPITRE III.			
	MINES.			
	SECTION 1^{re}. — Personnel du conseil.			
43	Personnel du conseil des mines. — Traitements.	41,110 •	•	
44	— — — — — Frais de route	500 •	•	
45	— — — — — Matériel	1,800 •	•	
	SECTION 2. — Personnel du corps.			
46	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, et traitements des expéditionnaires adjoints aux ingénieurs	277,200 •	•	
47	Frais des jurys d'examen du conseil de perfectionnement, et mis- sions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines	10,000 •	•	
48	Confection de la carte générale des mines	•	19,000 •	401,410 •
	SECTION 3. — Caisses de prévoyance.			
49	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement	45,000 •	•	
	SECTION 4. — Impressions, etc.			
50	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; publica- tions de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences	7,000 •	•	
	CHAPITRE IV.			
	CHEMINS DE FER. — POSTES. — TÉLÉGRAPHES.			
	SECTION 1^{re}. — Voies et travaux.			
51	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	1,010,700 •	•	
52	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois. . .	6,965,560 •	•	
53	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie	5,822,412 •	•	
54	Travaux d'entretien et d'amélioration, outils et ustensiles; objets divers, loyers de locaux.	2,593,870 •	154,000 •	
	A REPORTER. fr.	24,228,587 •	2,718,950 •	12,588,195 •

POUR L'EXERCICE 1878.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1878.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	24,228,587 •	2,718,950 •	12,585,195 •
	SECTION 2. — Traction et matériel.			
55	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . .	958,280 •	•	
56	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois. . .	11,274,600 •	•	
57	Primes d'économie et de régularité.	350,000 •	•	
58	Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois	5,100,000 •	•	
59	Entretien, réparation et renouvellement du matériel	7,513,025 •	•	
	SECTION 3. — Transports.			
60	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . .	7,143,850 •	•	
61	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois. . .	5,116,510 •	•	
62	Primes pour encourager la marche régulière des convois	280,000 •	•	
63	Frais d'exploitation	1,882,000 •	•	
64	Camionnage	1,500,000 •	•	
65	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer; contentieux.	600,000 •	•	
66	Redevances aux compagnies	20,600 •	•	
	SECTION 4. — Postes.			
67	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . .	2,214,800 •	•	
68	Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes .	2,854,903 •	•	
69	Transport des dépêches; indemnités à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatlan- tique, employées en vertu de conventions ou d'arrangements parti- culiers au transport des malles, à titre de minimum de produits garantis, de primes de régularité, de restitution de droits de pilotage étrangers. (<i>Credit non limitatif</i>)	731,500 •	•	
70	Indemnités et remboursements du chef des expéditions faites par la poste. (<i>Credit non limitatif</i>).	10,000 •	•	66,037,122 •
71	Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie	631,200 •	•	
72	Part d'intervention de l'Administration dans les frais du bureau international de Berne	3,250 •	•	
	SECTION 5. — Télégraphes.			
73	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	1,647,550 •	•	
74	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois. . .	709,400 •	•	
75	Entretien	240,000 •	•	
	A REPORTER. fr.	74,780,255 •	2,718,950 •	78,620,317 •

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1878.		TOTAL
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	74,780,255 »	2,718,050 »	78,620,317 »
	SECTION 7. — Services en général.			
76	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . .	252,804 »	»	
77	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois. .	154,068 »	»	
78	Matériel et fournitures de bureau.	678,240 »	»	
79	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'Admi- nistration.	20,000 »	»	
80	Secours aux ouvriers qui se trouvent dans une position malheureuse.	24,000 »	»	
81	Conférences des chemins de fer belges et frais des conférences internationales.	3,000 »	»	
	(Les crédits portés aux articles 2, 81, 83, 60 et 76, pourront être réu- nis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.) Les crédits portés aux articles 67 et 73 pourront également être réunis.			
	CHAPITRE V.			
	MARINE.			
82	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . .	760,721 »	»	
85	Traitements, salaires, indemnités, frais de route, etc., des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois; indem- nités à des agents non salariés	160,200 »	»	2,962,570 »
84	Remises.	900,000 »	»	
85	Subsides.	40,045 »	»	
86	Traction et matériel.	1,073,504 »	»	
	CHAPITRE VI.			
	SECTION 1^{re}. — Commission des procédés nouveaux.			
87	Frais de route et de séjour.	1,000 »	»	
88	Matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc. . .	1,000 »	»	
	SECTION 2. — Commission des Annales des travaux publics.			7,200 »
89	Frais de route et de séjour.	300 »	»	
90	Publication du Recueil, frais de bureau, etc.	4,900 »	»	
	CHAPITRE VII.			
91	Traitements des fonctionnaires et agents en disponibilité, par mesure générale ou pour un terme illimité	»	74,000 »	74,000 »
	A REPORTER. . . . fr.	78,870,937 »	2,702,050 »	81,663,887 »

POUR L'EXERCICE 1878.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1878.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	78,870,937 *	2,792,950 *	81,663,887 *
	CHAPITRE VIII.			
92	Pensions : premier terme	19,000 *	"	19,000 *
	CHAPITRE IX.			
93	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires, ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés.	29,500 *	"	29,500 *
	CHAPITRE X.			
94	Dépenses imprévues non libellées au Budget	18,000 *	"	18,000 *
	TOTAL DU BUDGET. . . . fr.	78,937,437 *	2,792,950 *	81,730,387 *

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 26 février 1877.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Travaux publics,

A. BEERNAERT.

Le Ministre des Finances,

J. MALOU.

(270)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

pour l'exercice 1878.



DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE I^{er}.		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	»	Traitement du Ministre
	a.	Secrétariat général fr. 122,000 »
	b.	Régie 68,000 »
2	c.	Traitements des fonctionnaires et employés. { Ponts et chaussées et mines 166,250 »
	d.	{ Chemins de fer, postes et télégraphes 1,055,055 »
	e.	{ Surveillance des chemins de fer concédés 44,110 »
5	»	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et des employés.
4	»	Traitements des huissiers, messagers et con- { Cabinet, Secrét. général, Ponts et chaussées 53,650 »
		cierges, et salaires des hommes de peine, des { Chemins de fer, etc. 01,450 »
5	»	Matériel. — Fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses
6	»	Honoraires des avocats du Département
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.		
CHAPITRE II.		
PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.		
PREMIÈRE SECTION.		
PONTS ET CHAUSSÉES.		
	a.	Entretien ordinaire des routes et entretien de nouvelles sections en 1878 fr.
7	b.	Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires par des causes de force majeure. — Paiement de terrains cédés à la grande voirie, par suite de l'adoption de nouveaux plans d'alignement; travaux d'amélioration et reconstruction d'ouvrages d'art, etc.
	c.	Construction et rectification de routes; allocation de subsides pour aider à l'établissement de chemins vicinaux de grande communication et de chaussées communales réunissant des routes de grande voirie, servant de raccordement aux stations de chemin de fer ou aboutissant à des canaux ou rivières.
8	»	Plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de celles comprises dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes.
TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. fr.		
DEUXIÈME SECTION.		
BATIMENTS CIVILS.		
9	»	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc; achat de meubles; loyers; établissement et entretien des squares. — Acquisition d'immeubles, d'objets nécessaires pour les cérémonies et fêtes publiques, etc. fr.
10	»	Travaux extraordinaires d'amélioration et de restauration à exécuter aux bâtiments des Musées, du palais des Académies, aux toitures et gouttières de divers bâtiments civils, aux bâtiments et aux serres du Jardin Botanique, à Bruxelles; établissement de paratonnerres; construction de trottoirs le long du mur de clôture des terrains dépendant de l'École de médecine vétérinaire de l'État, à Cureghem
	»	Travaux extraordinaires à divers bâtiments civils. (Pour mémoire.)
TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. fr.		

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1878.

CREDITS DEMANDES POUR L'EXERCICE 1878.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1877	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
21,000 »	»	21,000 »	21,000 »	»	»	
1,456,015 »	»	1,456,015 »	1,456,015 »	»	»	
53,250 »	»	53,250 »	53,250 »	»	»	
143,060 »	»	143,060 »	143,060 »	»	»	
110,000 »	»	110,000 »	110,000 »	»	»	
38,600 »	»	38,600 »	38,600 »	»	»	
1,803,925 »	»	1,803,925 »	1,803,925 »	»	»	
2,808,228 »	»	2,808,228 »	2,748,228 »	»	»	
500,000 »	»	500,000 »	500,000 »	60,000 »	»	
1,000,000 »	»	1,000,000 »	1,000,000 »	»	»	
41,000 »	»	41,000 »	41,000 »	»	»	
4,349,228 »	»	4,349,228 »	4,289,228 »	60,000 »	»	
350,000 »	»	350,000 »	350,000 »	»	»	
»	280,500 »	280,500 »	»	280,500 »	»	
»	»	»	353,000 »	»	353,000 »	
350,000 »	280,500 »	630,500 »	683,000 »	280,500 »	353,000 »	
DIMINUTION . . fr.				52,500 »		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
TROISIÈME SECTION.		
SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE ET DES POLDERS.		
<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'exploitation.</i>		
BASSIN DE LA MEUSE.		
a.		Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg. fr.
b.		Rivière et canal de l'Outhe
c.		Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé
d.		— de Maestricht à Bois-le-Duc
e.		— de jonction de la Meuse à l'Escaut
f.		— d'embranchement vers le camp de Beverloo
g.		— — vers Hasselt
h.		— — vers Turnhout.
i.		— de Turnhout à Anvers, par S ^t -Job in 't Goor.
j.		Sambre canalisée.
k.		Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements
BASSIN DE L'ESCAUT.		
l.		Escaut
m.		Canal de Mons à Condé
n.		— de Pommerœul à Antoing.
o.		Lys
11	p.	Canal de dérivation de la Lys.
	q.	— de Roulers à la Lys
	r.	— de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand.
	s.	— d'écoulement des eaux du sud de Bruges
	t.	— de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et canal dit <i>de Langelaed</i>
	u.	— de Gand à Terneuzen
	v.	— de Selzaete à la mer du Nord.
	w.	Canaux le Moervaert et la Zuidleede
	x.	Durme
	y.	Dendre
	z.	Rupel
	a'.	Senne
	b'.	Dyle et Demer
	c'.	Petite Nêthe canalisée.
	d'.	Grande Nêthe.
BASSIN DE L'YSER.		
	e'.	Yser
TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION. fr.		

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1878.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1878.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1877.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AGGMENTATION.	DIMINUTION.	
161,500	76,000					
11,200	27,500					
42,000	67,000					
30,000	62,000					
100,600	20,000					
8,000	"					
26,000	"					
6,600	"					
20,000	"					
84,700	50,000					
65,000	77,000					
46,000	15,700					
16,000	55,000					
20,000	95,000					
19,000	26,650					
50,000	119,800	1,951,150	2,261,400	"	310,250	
12,000	6,000					
27,600	65,000					
3,000	4,000					
6,000	47,000					
7,000	54,500					
20,500	86,000					
2,900	15,000					
400	3,000					
750	"					
5,000	"					
2,350	"					
20,000	"					
15,000	180,000					
12,000	"					
8,000	4,000					
857,000	1,094,150	1,951,150	2,261,400	"	310,250	

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1877.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1878.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1877.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
857,000 »	1,004,150 »	1,951,150 »	2,261,400 »	»	310,250 »	
»	10,000 »					
»	20,000 »	58,000 »	135,000 »	»	77,000 »	
»	20,000 »					
»	8,000 »					
»	4,500 »	4,500 »	12,200 »	»	7,9	
»	15,000 »	25,000 »	42,000 »	»	17,000 »	
»	10,000 »					
»	10,000 »	10,000 »	10,000 »	»	»	
»	8,000 »	8,000 »	8,000 »	»	»	
»	3,000 »	3,000 »	3,000 »	»	»	
857,000 »	1,202,450 »	2,059,450 »	2,471,800 »	»	412,150 »	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Canal d'embranchement vers Hasselt.</i>
18	"	Travaux de renforcement éventuel des digues et contre-digues, et travaux secondaires d'amélioration
		<i>Sambre canalisée</i>
		PROVINCE DE HAINAUT.
	a.	Construction de perrés, empiérement du chemin de balage et travaux divers d'amélioration
19		PROVINCE DE NAMUR.
	b.	Construction de perrés, empiérement, pavage du terre-plein de l'écluse de Bauce, placement de tablettes neuves en pierre de taille, sur le perré de soutènement dans la traverse de Namur, etc.
		<i>Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements.</i>
	a.	Élargissement et établissement de pavage aux abords des ponts, des écluses, etc.; empiérement de digues
20	b.	Construction de dépendances aux maisons éclusières et pontonnières, etc., de puits avec pompe
	c.	Travaux divers d'amélioration; garde-corps, clôtures; construction de perrés, etc.
		BASSIN DE L'ESCAUT.
		<i>Escaut.</i>
		PROVINCE DE HAINAUT
	a.	Travaux divers d'amélioration
21		PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.
	b.	Travaux secondaires d'amélioration.
		<i>Canal de Mons à Condé.</i>
	a.	Travaux divers d'amélioration
22	b.	Travaux de consolidation de certaines parties de talus.
		A REPORTER. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1878.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1878.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1877.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES- ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
857,000 »	1,202,450 »	2,059,450 »	2,471,600 »	»	412,150 »	
»	10,000 »	10,000 »	10,000 »	»	»	
»	10,000 »					
		15,000 »	45,000 »	»	30,000 »	
»	5,000 »					
»	1,500 »					
»	6,000 »	11,500 »	23,000 »	»	11,500 »	
»	4,000 »					
»	7,000 »					
		7,800 »	58,200 »	»	50,400 »	
»	800 »					
»	6,000 »					
»	10,000 »	16,000 »	6,000 »	10,000 »	»	
857,000 »	1,262,750 »	2,119,750 »	2,618,800 »	10,000 »	504,050 »	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Canal de Pommerœul à Antoing.</i>
25	a.	Travaux divers d'amélioration consistant notamment dans la consolidation de talus
	b.	Construction d'un quai en deçà du pont-levis de Roucourt
	c.	Construction d'un pont-levis destiné au passage des voitures, en remplacement de la passerelle pour piétons existant à Harchies
		<i>Lys.</i>
		PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.
24	a.	Travaux divers d'amélioration, consistant notamment dans la construction d'aqueducs et de buses, en vue d'améliorer le chemin de halage entre le passage d'eau d'Akbergem, à Gand, et la limite de la Flandre occidentale.
		PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.
	b.	Travaux divers d'amélioration
		<i>Canal de Roulers à la Lys.</i>
25	a.	Travaux divers d'amélioration
		<i>Canal de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand.</i>
		PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.
	a.	Travaux secondaires d'amélioration et achat éventuel de terrains pour l'élargissement du chemin de halage du canal de raccordement
		PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.
26	b.	Consolidation des berges du canal au moyen de revêtements en briques; renforcement des digues dans les endroits les plus menacés, entre Bruges et Ostende
	c.	Travaux à exécuter aux abords de la porte de Damme, à Bruges, dans le but de modifier le régime des eaux et de rectifier la route vers les Pays-Bas (2 ^e partie).
	d.	Amélioration des chemins de halage entre le pont de la Chapelle, à Slykens, et le pont de la partie dite <i>de Bruges</i> , à Ostende (1 ^{er} crédit)
		<i>Canal de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France et canal d'écoulement dit de Langeleed.</i>
	a.	(Pour mémoire).
		<i>Canal de Selzaets à la mer du Nord.</i>
		PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.
27	a.	Travaux secondaires d'amélioration
		<i>Canaux le Moervaert et la Zuidleede.</i>
28	a.	Travaux secondaires d'amélioration.
		A REPORTER. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1878.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1878.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1877.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
857,000 »	1,262,750 »	2,119,750 »	2,013,800 »	10,000 »	504,050 »	
»	8,000 »	42,400 »	2,000 »	40,400 »	»	
»	18,400 »					
»	16,000 »					
»	6,700 »	9,700 »	4,200 »	5,500 »	»	
»	3,000 »					
»	4,000 »	4,000 »	4,000 »	»	»	
»	1,500 »					
»	9,000 »	65,500 »	21,500 »	44,000 »	»	
»	50,000 »					
»	25,000 »					
»	»	»	25,000 »	»	25,000 »	
»	500 »	500 »	3,000 »	»	2,500 »	
»	500 »	500 »	500 »	»	»	
857,000 »	1,585,550 »	2,242,550 »	2,074,000 »	99,000 »	531,550 »	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Rupel.</i>
29	•	Continuation des travaux de construction de jetées longitudinales, pour relier les épis et provoquer la formation de nouvelles rives, et travaux secondaires d'amélioration
		<i>Dyle et Demer.</i>
30	°	Travaux divers d'amélioration
		BASSIN DE L'YSER.
		<i>Yser.</i>
31	a.	Rétablissement, au moyen de revêtements en briques, des talus dégradés entre Dixmude et Nieuport
	b.	Achèvement des diguettes de halage et des passerelles établies le long du Haut-Yser
		<i>Plantations.</i>
32	»	Plantations nouvelles
		<i>Bacs et bateaux de passage.</i>
33	°	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances
		TOTAUX DE LA TROISIÈME SECTION. fr.
		QUATRIÈME SECTION.
		PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUUX.
		<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.</i>
34	a.	Port d'Ostende
	b.	Port de Nieuport.
	c.	Port de refuge de Blankenberghe
	d.	Côtes
	e.	Phares et fanaux.
		A REPORTER. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1878.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1878.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1877.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
857,000 »	1,385,350 »	2,242,350 »	2,674,000 »	99,900 »	531,550 »	
»	2,000 »	2,000 »	2,000 »	»	»	
»	5,000 »	5,000 »	5,000 »	»	»	
»	6,000 »	56,000 »	6,000 »	50,000 »	»	
»	50,000 »					
25,000 »	»	25,000 »	25,000 »	»	»	
55,000 »	»	55,000 »	55,000 »	»	»	
917,000 »	1,448,350 »	2,365,350 »	2,747,000 »	149,900 »	531,550 »	
DIMINUTION. . fr.				381,050 »		
106,000 »	315,500 »	765,000 »	641,500 »	123,500 »	»	
45,000 »	50,000 »					
35,000 »	40,000 »					
150,000 »	»					
3,500 »	20,000 »					
339,500 »	425,500 »	765,000 »	641,500 »	123,500 »	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux.</i>
		PORT D'OSTENDE.
35	a.	Travaux de défense des dunes entre Ostende et Mariakerke
	b.	Continuation des travaux d'enlèvement des maçonneries de l'ancienne écluse de Slykens; dévasement de l'arrière-port
		CÔTES.
36	•	Travaux de construction de perrés en maçonnerie en vue de garantir la côte contre l'action envahissante de la mer
		PHARES ET FANAUX.
37	a.	Travaux secondaires et acquisition d'objets nécessaires pour améliorer les phares et fanaux
	b.	Installation, sur l'estacade d'Est du port d'Ostende, du service des signaux de marée; construction sur la même estacade d'un abri pour le signaleur.
		TOTAUX DE LA QUATRIÈME SECTION. fr.
		CINQUIÈME SECTION.
		FRAIS D'ÉTUDES ET D'ADJUDICATIONS. — ROUTES, BÂTIMENTS CIVILS, TRAVAUX HYDRAULIQUES. — CHEMINS DE FER EN CONSTRUCTION.
38	•	Études de projets; frais de levé de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc. frais d'adjudications fr.
		TOTAUX DE LA CINQUIÈME SECTION. fr.
		SIXIÈME SECTION.
		PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES ET DES BÂTIMENTS CIVILS.
39	•	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement
40	•	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées
41	•	Traitements et indemnités des architectes et autres agents du service spécial des bâtiments civils; frais d'habillement des gardiens des monuments
42	•	Frais des jurys d'examen et du conseil de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil
		TOTAL DE LA SIXIÈME SECTION. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1878.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1878.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1877.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
330,500	425,500	765,000	641,500	123,500	.	
.	100,000	200,000	180,000	20,000	.	
.	100,000					
.	90,000	90,000	90,000	.	.	
.	1,000	11,000	1,000	10,000	.	
.	10,000					
330,500	726,500	1,066,000	912,500	153,500	.	
40,500	.	40,500	40,500	.	.	
40,500	.	40,500	40,500	.	.	
845,050	23,500	868,550	868,550	.	.	
926,687	67,100	995,787	995,787	.	.	
51,945	.	51,945	51,945	.	.	
12,000	.	12,000	12,000	.	.	
1,855,682	90,600	1,926,282	1,926,282	.	.	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Récapitulation du chapitre II.		
		1 ^{re} SECTION. — Ponts et chaussées.
		2 ^e — — — Bâtimens civils
		3 ^e — — — Service des canaux et rivières, etc.
		4 ^e — — — Ports et côtes
		5 ^e — — — Frais d'études, d'adjudications, etc.
		6 ^e — — — Personnel des ponts et chaussées.
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.
CHAPITRE III.		
MINES.		
1^{re} SECTION. — Personnel du conseil.		
43	•	Personnel du conseil des mines. — Traitemens.
44	•	— — — — — Frais de route.
45	•	— — — — — Matériel.
2^{re} SECTION. — Personnel du corps.		
46	•	Traitemens et indemnités du personnel du corps des mines et des expéditionnaires adjoints aux ingénieurs
47	•	Frais des jurys d'examen, du conseil de perfectionnement, et missions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines
48	•	Confection de la carte générale des mines.
3^{re} SECTION. — Caisses de prévoyance.		
49	•	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement.
4^{re} SECTION. — Impressions, etc.		
50	•	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; publication de documents statistiques; encouragemens et subventions; essais et expériences.
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1878.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1878.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1877.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION	DIMINUTION.	
4,340,228 »	»	4,340,228 »	4,280,228 »	60,000 »	»	
550,000 »	280,500 »	630,500 »	685,000 »	»	52,500 »	
917,000 »	1,448,350 »	2,565,350 »	2,747,000 »	»	381,650 »	
559,500 »	726,500 »	1,066,000 »	912,500 »	153,500 »	»	
40,500 »	»	40,500 »	40,500 »	»	»	
1,855,682 »	90,600 »	1,926,282 »	1,926,282 »	»	»	
7,851,910 »	2,545,950 »	10,577,860 »	10,508,510 »	213,500 »	454,150 »	
DIMINUTION. . . . fr.				220,050 »		
41,110 »	»	41,110 »	41,110 »	»	»	
300 »	»	300 »	300 »	»	»	
1,800 »	»	1,800 »	1,800 »	»	»	
277,200 »	»	277,200 »	277,200 »	»	»	
10,000 »	»	10,000 »	10,000 »	»	»	
»	19,000 »	19,000 »	19,000 »	»	»	
45,000 »	»	45,000 »	45,000 »	»	»	
7,000 »	»	7,000 »	7,000 »	»	»	
382,410 »	10,000 »	401,410 »	401,410 »	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IV.		
CHEMINS DE FER. — POSTES. — TÉLÉGRAPHES.		
PREMIÈRE SECTION.		
VOIES ET TRAVAUX.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
51	a.	Direction centrale du service
	b.	Surveillance et entretien des routes, stations, travaux d'art, etc.
	c.	Constructions nouvelles et entretien des bâtiments et dépendances
	d.	Indemnités, frais de déplacement, intérim et travaux extraordinaires
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>		
52	a.	Surveillance et police de la route (surveillants, piqueurs, gardes-barrières, gardes-tunnels, gardes-signaux, gardes-excentriques, pontonniers, etc.)
	b.	Gardes-excentriques, gardes-signaux et gardes-barrières des stations
	c.	Entretien ordinaire de la route, réception et placement des billes et rails, etc. (chefs-poseurs, terrassiers, poseurs, maçons, charpentiers, etc.)
<i>Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie :</i>		
55	a.	Fourniture de billes et bois spéciaux
	b.	— de rails et accessoires
	c.	— de plates-formes, excentriques, croisements, traverses à niveau, ponts à bascule
<i>Travaux d'entretien et d'amélioration, outils, ustensiles, objets divers, loyers de locaux :</i>		
54	a.	Matériaux et main-d'œuvre pour réparation des ouvrages d'art de la route, des stations, bâtiments et dépendances.
	b.	Travaux d'amélioration et d'entretien extraordinaire
	c.	Fourniture et réparation d'outils, d'ustensiles, de signaux, d'objets de matériel, de mobilier et divers
	d.	Loyers de locaux pour bureaux de marchandises à l'intérieur des villes et pour logement de chefs de station qui n'habitent pas un bâtiment de l'État
TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. fr.		

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1878.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1878.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1877.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
184,716 »	»	1,010,700 »	999,300 »	11,400 »	»	Complément de deux crédits, l'un de 7,000 francs et l'autre de 17,000 francs, justifiés au projet de Budget amendé de 1877. (Voir page 9 n° 76 des <i>Doc. parl.</i> , session de 1876-1877).
655,324 »	»					
163,217 »	»					
77,444 »	»					
4,560,515 »	»	6,983,360 »	6,913,360 »	70,000 »	»	Complément d'un crédit porté pour moitié au projet de Budget amendé de 1877 et justifié à la page 10, n° 76 des <i>Doc. parl.</i> , session de 1876-1877.
2,422,845 »	»					
1,758,706 »	»	3,822,412 »	3,822,412 »	»	»	
1,845,741 »	»					
217,965 »	»					
1,694,050 »	»	2,547,870 »	2,547,870 »	»	»	
482,900 »	154,000 »					
95,920 »	»					
121,000 »	»					
14,210,342 »	154,000 »	14,364,342 »	14,282,942 »	81,400 »	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
DEUXIÈME SECTION.		
TRACTION ET MATÉRIEL.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
55	a.	Direction centrale du service.
	b.	Traction. — Surveillance du service et du petit entretien du matériel dans les stations; approvisionnements
	c.	Arsenal. — Grandes réparations et renouvellement du matériel en général
	d.	Indemnités. — Frais de déplacement, intérim, travail extraordinaire
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>		
56	a.	Traction des convois (machinistes et chauffeurs).
	b.	Entretien, visite et réparations ordinaires des locomotives, tenders, voitures, waggons, etc., dans les stations
	c.	Grandes réparations du matériel en général, à l'arsenal
	d.	Renouvellement et amélioration du matériel.
	e.	Agents en service général (veilleurs, pompeurs, magasiniers, plantons, portiers, gardiens, manœuvres, etc.).
<i>Primes d'économie et de régularité :</i>		
57	a.	Pour économie constatée dans l'emploi du combustible
	b.	Pour encourager la marche régulière des convois
<i>Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois :</i>		
58	a.	Combustible. — Houille, briquettes, bois d'allumage, etc.
	b.	Huile, suif, graisse et autres objets de consommation
<i>Entretien, réparation et renouvellement du matériel. (Matières, pièces de rechange, ustensiles, outils, engins, éclairage des ateliers et fournitures diverses.)</i>		
59	a.	Entretien, visite et réparation des locomotives, tenders, voitures, waggons, matériel fixe, mobilier, etc.
	b.	Renouvellement et amélioration du matériel
TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. fr.		

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1878.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1878.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1877.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
197,485 »	»	958,280 »	945,450 »	12,850 »	»	Complément de deux crédits, l'un de 28,8 francs et l'autre de 3,000 francs, justifiés par projet du Budget amendé de 1877. (Voir page 11 n° 76 des Doc. parl., session de 1876-1877.)
487,525 »	»					
222,602 »	»					
50,580 »	»					
2,590,820 »	»	11,274,600 »	11,274,600 »	»	»	
3,325,160 »	»					
1,340,000 »	»					
590,000 »	»					
5,399,760 »	»					
127,551 »	»	350,000 »	350,000 »	»	»	
222,449 »	»					
4,120,000 »	»	5,100,000 »	5,100,000 »	»	»	
980,000 »	»					
5,041,625 »	»	7,518,025 »	7,518,025 »	»	»	
2,471,400 »	»					
25,105,005 »	»	25,105,005 »	25,183,055 »	12,850 »	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
TROISIÈME SECTION.		
TRANSPORTS.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
60	a.	Direction centrale du service
	b.	Mouvement. — Surveillance des convois; répartition des waggons; convoyage des voyageurs et des marchandises.
	c.	Trafic. — Surveillance du service; distribution des coupons; inscription des bagages et des marchandises; factage; pertes et avaries; relations internationales, etc.
	d.	Indemnités. — Frais de déplacement; intérim, travail extraordinaire, découchers des gardes, etc.
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois, et des manœuvres :</i>		
61	a.	Chargement, déchargement et pesage des marchandises, bagages, etc.
	b.	Formation des convois; nettoyage des bureaux; portiers, gardiens, gardes-convois à l'essai, veilleurs, etc.
	c.	Manœuvres par chevaux dans les stations et aux abords
62	»	<i>Primes de régularité pour encourager la marche régulière des convois.</i>
<i>Frais d'exploitation :</i>		
65	a.	Matériel et consommation pour éclairage et chauffage des stations, gares, bureaux, salles d'attente, convois, etc.
	b.	Consommations diverses pour nettoyage, arrimage, etc.; objets de mobilier, engins de pesage et de chargement; outils, ustensiles, etc.
	c.	Usage de la station d'Herbesthal et des stations mixtes appartenant aux compagnies.
	d.	Redevances aux compagnies de Mariemont et de Bascoup
64	»	<i>Camionnage.</i> — Prise et remise à domicile des marchandises
65	»	<i>Pertes et avaries.</i> — Indemnités aux ayants droit et frais d'expertise, de procédure, etc.; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer.
66	»	<i>Redevances aux compagnies et aux particuliers, pour l'usage de leur matériel sur les lignes de l'État.</i>
TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION. fr.		

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1878.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1878.			CRÉDITS proposés pour l'exercice 1877.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
514,525	"					
2,228,676	"					
		7,143,850	7,076,500	67,350	"	Complément de deux crédits, l'un de 46,350 francs, l'autre de 110,000 francs; ils sont justifiés au projet de Budget amende de 1877. (Voir pages 12 et 13 n° 76 des <i>Doc. parl.</i> , session de 1876-1877.)
4,193,917	"					
206,932	"					
3,250,272	"					
1,579,719	"	5,116,510	5,116,510	"	"	
280,519	"					
280,000	"	280,000	280,000	"	"	
1,140,800	"					
450,200	"	1,882,000	1,882,000	"	"	
217,000	"					
65,000	"					
1,300,000	"	1,300,000	1,300,000	"	"	
600,000	"	600,000	600,000	"	"	
20,000	"	20,000	20,000	"	"	
16,342,360	"	16,342,360	16,275,010	67,350	"	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
QUATRIÈME SECTION.		
POSTES.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
67	a.	Direction centrale. — Surveillance et contrôle
	b.	Bureaux de perception et de sous-perception, et bureaux mixtes (chemins de fer et postes)
	c.	Bureaux ambulants
	d.	Auxiliaires
<i>Traitements et indemnités des facteurs :</i>		
68	a.	Surveillance du personnel des facteurs et triage des correspondances à distribuer et à expédier (chefs-facteurs et facteurs-trieurs)
	b.	Distribution de la correspondance dans les chefs-lieux des cantons postaux (facteurs de perception)
	c.	Distribution des correspondances, journaux, etc., dans les communes rurales (facteurs ruraux)
	d.	Indemnités, frais de remplacement, aides-facteurs temporaires, etc.
<i>Transport des dépêches :</i>		
69	a.	Entreprises spéciales de transport des dépêches, services affluents, messageries, carrioles entre les bureaux et les stations
	b.	Transport des facteurs par service d'omnibus
	c.	Transport des dépêches par des piétons. — Transports extraordinaires, entreposage, passages d'eau, menues dépenses
	d.	Frais de traction de bureaux ambulants sur les lignes concédées
	e.	Indemnités à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatlantique, employés en vertu de conventions ou d'arrangements particuliers, au transport des malles, — à titre de minimum de produits garantis, de primes de régularité, de restitution de droits de pilotage étrangers (<i>credit non limitatif</i>).
70	»	Indemnités et remboursement du chef des dépôts, expéditions et recouvrements confiés à la poste. (<i>Crédit non limitatif</i>).
71	a.	<i>Matériel.</i> — Papiers, impressions, publications, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie, entretien et appropriation des bâtiments de l'État, fourniture et entretien de mobilier, menues dépenses
	b.	Entretien, renouvellement et construction de bureaux ambulants pour le service des postes
72	»	Part d'intervention de l'administration dans les frais du bureau international de Berne
TOTAL DE LA QUATRIÈME SECTION. fr.		
CINQUIÈME SECTION.		
TÉLÉGRAPHES.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
73	a.	Direction centrale et surveillance du service
	b.	Bureaux de transmission et de réception, frais de loyer, de déplacement et d'intérims, et indemnités pour travail extraordinaire, etc.
74	»	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois
75	»	Entretien des lignes et des appareils, mobilier et consommations diverses, etc.
TOTAL DE LA CINQUIÈME SECTION. fr.		

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1878.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1878.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1877.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
292,405	"	"				
1,650,115	"	"				
235,500	"	2,214,800	2,206,050	8,750	"	Complément d'un crédit de 26,150 francs, justifié au projet de Budget amendé de 1877. (Voir page 14 n° 76 des Doc. parl., session de 1876-1877.)
56,800	"	"				
73,478	"	"				
968,220	"	2,854,003	2,819,600	15,503	"	
1,574,252	"	"				Complément d'un crédit de 45,950 francs, justifié au projet de Budget amendé de 1877. (Voir page 15 n° 76 des Doc. parl., session de 1876-1877.)
418,975	"	"				
459,100	"	"				
63,950	"	"				
66,825	"	731,500	731,500	"	"	
16,425	"	"				
125,000	"	"				
10,000	"	10,000	10,000	"	"	
597,700	"	"				
35,500	"	651,200	651,200	"	"	
5,250	"	5,250	5,250	"	"	
6,425,453	"	6,425,453	6,401,400	24,053	"	
262,692	"	"				Complément d'un crédit de 24,850 francs, justifié au projet de Budget amendé de 1877. (Voir page 17 n° 76 des Doc. parl., session de 1876-1877.)
1,584,858	"	1,647,550	1,639,700	7,850	"	
709,400	"	709,400	709,400	"	"	
240,000	"	240,000	240,000	"	"	
2,598,950	"	2,598,950	2,580,100	18,850	"	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
SIXIÈME SECTION.		
<i>SERVICES EN GÉNÉRAL. (Chemins de fer, postes et télégraphes.)</i>		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
76	a.	Surveillance et contrôle des gestions comptables, atelier du timbre, masse d'habillement, magasin central et dépôts de réception
	b.	Indemnités. — Frais de déplacement et d'intérim, travail extraordinaire, etc.
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>		
77	a.	Entretien et classement des approvisionnements, et délivrance aux dépôts, etc., par le magasin central
	b.	Déchargement, pesage, comptage et mesurage des approvisionnements présentés en réception
	c.	Fabrication de timbres-poste et de coupons Edmon'son, etc.
78	*	<i>Matériel et fournitures de bureau pour tous les services, à l'exception de celui des postes. — Papiers, impressions, publications, mobilier et fournitures de bureau, frais de loyer et de régie aux agents du chemin de fer et du télégraphe, dont les bureaux ne sont pas installés dans un local de l'État, ou qui sont tenus à pourvoir au chauffage et à l'éclairage de leurs bureaux; menues dépenses</i>
79	*	<i>Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'Administration.</i>
80	*	<i>Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de malheurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt.</i>
81	*	<i>Conférences des chemins de fer belges et frais des conférences internationales.</i>
(Les crédits portés aux articles 2, litt. d, 51, 55, 60 et 76, pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)		
(Les crédits portés aux articles 67 et 73 pourront également être réunis.)		
TOTAL DE LA SIXIÈME SECTION. fr.		
Récapitulation du chapitre IV.		
1 ^{re}	SECTION.	Voies et travaux
2 ^e	—	— Traction et matériel
3 ^e	—	— Transports
4 ^e	—	— Postes
5 ^e	—	— Télégraphes
6 ^e	—	— Services en général. (Chemins de fer, postes et télégraphes.)
TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.		

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1878.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1878.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1877.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>																																																																																																	
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																																																																																		
222,674 »	»	252,804 »	252,804 »	»	»																																																																																																		
30,130 »	»						44,700 »	»	134,068 »	134,068 »	»	»		32,568 »	»	57,000 »	»	678,240 »	»	678,240 »	678,240 »	»	»		20,000 »	»	20,000 »	20,000 »	»	»		24,000 »	»	24,000 »	24,000 »	»	»		3,000 »	»	3,000 »	3,000 »	»	»		1,112,112 »	»	1,112,112 »	1,112,112 »	»	»		14,210,342 »	154,000 »	14,364,342 »	14,282,942 »	81,400 »	»		25,195,905 »	»	25,195,905 »	25,183,055 »	12,850 »	»		16,542,360 »	»	16,542,360 »	16,275,010 »	67,350 »	»		6,425,453 »	»	6,425,453 »	6,401,400 »	24,053 »	»		2,596,050 »	»	2,596,050 »	2,580,100 »	7,950 »	»		1,112,112 »	»	1,112,112 »	1,112,112 »	»	»		65,883,122 »	154,000 »	66,037,122 »	65,843,619 »	193,503 »	»		AUGMENTATION. . . fr.	
44,700 »	»	134,068 »	134,068 »	»	»																																																																																																		
32,568 »	»																																																																																																						
57,000 »	»						678,240 »	»	678,240 »	678,240 »	»	»		20,000 »	»	20,000 »	20,000 »	»	»		24,000 »	»	24,000 »	24,000 »	»	»		3,000 »	»	3,000 »	3,000 »	»	»		1,112,112 »	»	1,112,112 »	1,112,112 »	»	»		14,210,342 »	154,000 »	14,364,342 »	14,282,942 »	81,400 »	»		25,195,905 »	»	25,195,905 »	25,183,055 »	12,850 »	»		16,542,360 »	»	16,542,360 »	16,275,010 »	67,350 »	»		6,425,453 »	»	6,425,453 »	6,401,400 »	24,053 »	»		2,596,050 »	»	2,596,050 »	2,580,100 »	7,950 »	»		1,112,112 »	»	1,112,112 »	1,112,112 »	»	»		65,883,122 »	154,000 »	66,037,122 »	65,843,619 »	193,503 »	»		AUGMENTATION. . . fr.				193,503 »								
678,240 »	»	678,240 »	678,240 »	»	»																																																																																																		
20,000 »	»	20,000 »	20,000 »	»	»																																																																																																		
24,000 »	»	24,000 »	24,000 »	»	»																																																																																																		
3,000 »	»	3,000 »	3,000 »	»	»																																																																																																		
1,112,112 »	»	1,112,112 »	1,112,112 »	»	»																																																																																																		
14,210,342 »	154,000 »	14,364,342 »	14,282,942 »	81,400 »	»																																																																																																		
25,195,905 »	»	25,195,905 »	25,183,055 »	12,850 »	»																																																																																																		
16,542,360 »	»	16,542,360 »	16,275,010 »	67,350 »	»																																																																																																		
6,425,453 »	»	6,425,453 »	6,401,400 »	24,053 »	»																																																																																																		
2,596,050 »	»	2,596,050 »	2,580,100 »	7,950 »	»																																																																																																		
1,112,112 »	»	1,112,112 »	1,112,112 »	»	»																																																																																																		
65,883,122 »	154,000 »	66,037,122 »	65,843,619 »	193,503 »	»																																																																																																		
AUGMENTATION. . . fr.				193,503 »																																																																																																			

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
MARINE.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
82	a.	Direction centrale du service
	b.	Services spéciaux; paquebots entre Ostende et Douvres. — Service entre Anvers et la Tête-de-Flandre
	c.	Police maritime; école de navigation; constructions et réparations maritimes; pilotage; phares et fanaux; sauvetage et remorque
	d.	Frais de route et jetons de présence des jurys
<i>Traitements, salaires, indemnités et frais de route des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois, et indemnités à des agents non salariés :</i>		
83	o	Huissiers, messagers, lamaneurs, gardiens, ouvriers, matelots et chauffeurs provisoires, etc., pour les différents services
84	o	Remises aux comptables, aux distributeurs des coupons et aux courriers des malles-postes, aux receveurs, aux pilotes, aux mesureurs, aux encaisseurs et à d'autres agents du pilotage; primes d'arrestation aux agents de la police maritime; indemnités aux agents et aux canotiers pour le transport et l'emmagasinage des poudres; vacations aux sauveteurs; primes pour le placement des livrets de voyageurs entre Ostende et Douvres. (<i>Crédit non limitatif.</i>)
85	o	Subsides aux caisses de pêcheurs; surveillance de la grande pêche et encouragements à l'éducation pratique des marins :
<i>Traction et matériel :</i>		
86	a.	Combustible, huiles, graisses, cordages, toiles à voiles et autres matières pour les navires, bureaux, ateliers, etc.
	b.	Entretien, réparations, renouvellements, locations, loyers, mobilier, etc.
	c.	Quote-part de la Belgique dans les frais annuels d'entretien du phare du cap Spartel
	d.	Subside pour l'école des enfants de pilotes belges à Flessingue
	e.	Pertes et avaries, fournitures de bureau, impressions, annonces, frais d'agence, frais divers des écoles de navigation, etc.
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1878.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1878.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1877.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
91,800 »	»					
355,000 »	»					
		769,721 »	769,721 »	»	»	
511,515 »	»					
12,800 »	»					
169,200 »	»	169,200 »	169,200 »	»	»	
900,000 »	»	900,000 »	900,000 »	»	»	
49,045 »	»	49,045 »	49,045 »	»	»	
750,000 »	»					
296,204 »	»					
1,500 »	»	1,075,504 »	1,075,504 »	»	»	
2,000 »	»					
25,800 »	»					
2,962,570 »	»	2,962,570 »	2,962,570 »	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VI.		
COMMISSIONS.		
1^{re} SECTION. — Commission des procédés nouveaux.		
87	"	Frais de route et de séjour.
88	"	Matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc.
2^{me} SECTION. — Commission des Annales des travaux publics.		
89	"	Frais de route et de séjour.
90	"	Publication du Recueil, frais de bureau, etc.
TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.		
CHAPITRE VII.		
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
91	"	Traitements des fonctionnaires et employés des divers services, mis en disponibilité par mesure générale ou pour un terme illimité.
TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.		
CHAPITRE VIII.		
PENSIONS.		
92	"	Premier terme des pensions conférées à des fonctionnaires et employés ressortissant au Ministère des Travaux publics
TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.		
CHAPITRE IX.		
SECOURS.		
93	a.	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés
	b.	Secours à des ouvriers ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés
TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.		
CHAPITRE X.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
94	"	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 93
TOTAL DU CHAPITRE X. fr.		

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1878.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1878.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1877.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manents.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,000 »	»	1,000 »	1,000 »	»	»	
1,000 »	»	1,000 »	1,000 »	»	»	
300 »	»	300 »	300 »	»	»	
4,900 »	»	4,900 »	4,900 »	»	»	
7,200 »	»	7,200 »	7,200 »	»	»	
»	74,000 »	74,000 »	74,000 »	»	»	
»	74,000 »	74,000 »	74,000 »	»	»	
19,000 »	»	19,000 »	19,000 »	»	»	
19,000 »	»	19,000 »	19,000 »	»	»	
17,500 »	»	29,500 »	29,500 »	»	»	
12,000 »	»					
29,500 »	»	29,500 »	29,500 »	»	»	
18,000 »	»	18,000 »	18,000 »	»	»	
18,000 »	»	18,000 »	18,000 »	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
chapitres.	pages.	
<i>Récapitulation.</i>		
I.	272	Administration centrale
II.	<i>id.</i>	Ponts et chaussées
III.	286	Mines
IV.	288	Chemins de fer. — Postes. — Télégraphes
V.	298	Marine
VI.	300	Commissions des procédés nouveaux et des Annales des Travaux publics
VII.	<i>id.</i>	Traitements de disponibilité
VIII.	<i>id.</i>	Pensions
IX.	<i>id.</i>	Secours.
X.	<i>id.</i>	Dépenses imprévues.
		TOTAL DU BUDGET.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1878.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1878.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1877.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,803,925 »	»	1,803,925 »	1,803,925 »	»	»	
7,831,910 »	2,545,950 »	10,377,860 »	10,508,510 »	»	220,650 »	
582,410 »	19,000 »	401,410 »	401,410 »	»	»	
65,883,122 »	154,000 »	66,037,122 »	65,843,619 »	193,503 »	»	
2,062,570 »	»	2,062,570 »	2,062,570 »	»	»	
7,200 »	»	7,200 »	7,200 »	»	»	
»	74,000 »	74,000 »	74,000 »	»	»	
19,000 »	»	19,000 »	19,000 »	»	»	
29,500 »	»	29,500 »	29,500 »	»	»	
18,000 »	»	18,000 »	18,000 »	»	»	
78,937,437 »	2,792,950 »	81,730,387 »	81,757,534 »	193,503 »	220,650 »	
DIMINUTION. . . . fr.				27,147 »		

(304)

ANNEXE

AU BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1878.

TABLEAU

des personnes admises à la pension, à charge du Trésor public, depuis le 1^{er} avril 1876 jusqu'au 31 mars 1877, dressé conformément à l'article 4 de la loi du 17 février 1849, sur les pensions.

ANNEXE AU BUDGET DU MINISTÈRE

N° d'inscription.	NOM ET PRÉNOMS	DERNIÈRES FONCTIONS.	DATE	LIEU	DATE
	du PENSIONNAIRE.		de l'arrêté d'admission à la retraite.	de NAISSANCE.	de NAISSANCE.
1503	Trift, J.	Facteur rural.	28 août 1875.	Hal	30 avril 1815.
1504	Lemmen, F.-F.	Chef de section	6 sept. 1875.	Termonde.	29 juill. 1820.
1505	Vanlooy, Ch.	Facteur de perception	30 nov. 1875.	Itegem	12 sept. 1810.
1506	Vanmulders, M.	Facteur rural.	Id.	Welle	8 oct. 1827.
1507	Grosfils, J.-L.	Commis-chef au chemin de fer.	2 déc. 1875.	Liège.	25 juill. 1805.
1508	Dassesse, L.-N.	Percepteur des postes.	21 id.	Fontaine-l'Évêque	2 avril 1810.
1509	Collette, H.-J.	Facteur rural.	27 id.	Amay	15 déc. 1810.
1510	Vandermeyle, J.	Pilote.	14 id.	Dordrecht.	9 déc. 1814.
1511	Vanderheyden, J.	Id.	10 id.	Anvers	21 fév. 1835.
1512	Georis, A.-A.	Percepteur des postes	30 sept 1872.	En Catalogne	8 juin. 1815.
1513	Van Antwerpen, J.-B.	Capitaine des steamers de pas- sage.	6 août 1875.	Boom	18 fév. 1808.
1514	Richard, J.	Facteur rural.	30 nov. 1875.	Neuschâteau.	29 nov. 1810.
1515	Gérard, L.	Agréé.	31 déc. 1875.	Saint-Georges	10 mars 1799.
1516	Buyek, P.	Facteur rural.	21 fév. 1875.	Eecloo	18 janv. 1800.
1517	Dewilde, J.-F.	Facteur de perception	27 id.	Saint-Gilles-Waes.	24 sept. 1800.
1518	Vroome, H.-P.	Commissaire maritime	1 ^{er} id.	Nieuport	25 oct. 1809.
1519	Caluwarts, Ch.-A.	Eclusier-receveur	22 mars 1873.	Lierre	7 fév. 1804.
1520	Goedert, Ch.	Conducteur principal des ponts et chaussées.	6 mars 1876.	Esch s/la Sûre	19 janv. 1808.
1521	Bertrand, E.-J.	Facteur rural.	21 id.	Walcourt	14 mai 1816.
1522	Demeire, J.-L.-J.	Pilote	25 id.	Anvers	2 août 1818.
1523	Schot, G.	Patron-canoier.	25 id.	Berg-op-Zoom.	15 fév. 1810.
1524	Rouneau, J.-F.	Facteur de perception	17 avril 1876	Pottes	19 août 1815.
1525	Zuber, F.-J.	Ingénieur en chef des ponts et chaussées	5 id.	Muihausen	27 juill. 1814.
1526	De Stein d'Altenstein, G.-M.-E.	Commis à l'Administration cen- trale.	10 id.	Baisieux	15 janv. 1818.
1527	Crespelle, J.	Ingénieur des ponts et chaussées.	5 id.	Péruwelz	2 nov. 1821.
1528	Dumont, H.-J.	Facteur rural.	25 id.	Cincy	5 juin 1851.
1529	Struckhof, F.-H.	Pilote auxiliaire.	28 mars 1876.	Holdorf.	9 juill. 1813.
1530	Hofkens, L.	Facteur rural.	21 id.	Wuestwezel	9 sept. 1816.
1531	Bienfait, X.-J.	Id.	31 id.	Sivry	31 déc. 1810.
1532	Loquet, Ch.-L.	Id.	21 id.	Bellem	5 oct. 1852.
1533	Blondiau, P.-J.	Chef de section	20 avril 1876.	Bernissart.	25 fév. 1815.
1534	Bodart, F.-J.-A.	Facteur rural.	25 id.	Hermeton	7 mars 1816.
1535	Daury, H.-J.	Id.	30 id.	Wellin	26 août 1816.
1536	Lamquet, P.-L.	Chef de station	4 id.	Bruxelles	6 déc. 1817.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1878.

Bases de la liquidation de la pension.				Dispositions législatives APPLIQUÉES. (Lois de 1844 et 1849.)	MONTANT de LA PENSION.	DATES	
SERVICES		TOTAL.	TRAITEMENT.			de l'entrée EN JOUISSANCE DE LA PENSION.	DE L'ARRÊTÉ ROYAL qui confère LA PENSION.
Actifs.	Sédentaires et militaires.						
Ans. M. Jours	Ans. M. Jours.	Ans. M. Jours					
26 4 "	7 8 "	54 " "	849 17	Art. 5 et 8	506	1 sept. 1875.	25 mars 1876.
" "	54 2 "	54 2 "	3,803 33	Art. 5 et 8, § 1 ^{er}	2,046	1 oct. 1875.	Id.
52 1 "	6 10 "	38 11 "	1,165 35	Art. 1 ^{er} , 8 et 15	775	1 déc. 1875.	Id.
25 8 "	" "	25 8 "	865 33	Art. 5 et 8, § 2	402	Id.	Id.
" "	54 2 "	54 2 "	2,905 "	Art. 8, § 1 et 13 et loi du 27 mai 1856	1,976	1 janv. 1876.	Id.
" "	52 5 "	52 5 "	2,700 "	Art. 1 et 8, § 1	1,346	Id.	Id.
29 8 "	" 9 "	50 5 "	855 83	Art. 1 et 8	471	Id.	Id.
" "	33 " "	33 " "	2,500 "	Art. 5, 9 et 13	1,066	Id.	Id.
25 " "	5 3 "	50 5 "	2,450 "	Art. 3 et 8	1,300	Id.	Id.
" "	55 5 "	35 5 "	2,500 "	Art. 8, § 1 ^{er} et art. 47	1,362	1 oct. 1872.	28 mai 1876.
" "	45 5 "	45 5 "	2,510 "	Art. 8, § 1 ^{er} et art. 15	1,073	1 sept. 1875.	Id.
59 1 "	6 11 "	40 " "	854 17	Art. 1, 8 et 13	369	1 déc. 1875.	Id.
" "	40 8 "	40 8 "	1,565 "	Art. 8, § 1 ^{er} et loi du 27 mai 1856	854	1 janv. 1876.	Id.
59 5 "	" "	59 5 "	870 83	Art. 1, 8, § 2 et art. 15	580	1 mars 1876.	Id.
58 " "	" "	58 " "	1,170 83	Id.	780	Id.	Id.
" "	52 9 "	52 9 "	2,250 "	Art. 1 et 8, § 1	1,123	Id.	Id.
" "	29 6 "	29 6 "	1,277 50	Art. 3 et 8, § 1	579	1 avril 1876.	Id.
" "	37 5 "	37 5 "	3,571 07	Art. 1 et 8, § 1	2,046	Id.	Id.
26 3 "	1 10 "	28 1 "	860 85	Art. 3 et 8	455	Id.	Id.
50 11 "	7 8 "	38 7 "	2,500 "	Art. 3, 8 et 13	1,066	Id.	Id.
30 " "	" 5 "	50 5 "	1,800 "	Art. 5 et 8	903	Id.	Id.
30 8 "	11 10 "	42 6 "	1,175 83	Art. 3, 8 et 13	783	1 mai 1876.	Id.
22 5 15	12 9 15	35 3 "	8,000 "	Art. 3 et 8	4,841	Id.	Id.
" "	29 10 "	29 10 "	2,400 "	Art. 3 et 8, § 1	1,101	Id.	Id.
" "	30 2 "	30 2 "	5,766 07	Id.	2,676	Id.	Id.
22 8 "	" "	22 8 "	875 83	Art. 3 et 8, § 2	560	Id.	Id.
10 " "	" 5 "	10 5 "	700 "	Art. 5, 8 et 14	175	1 avril 1876.	21 août 1876.
26 " "	" 3 "	26 5 "	850 "	Art. 5 et 9	400	Id.	Id.
27 2 "	1 5 "	28 7 "	860 83	Art. 3 et 8	445	Id.	Id.
11 10 "	2 4 "	14 2 "	860 83	Id.	216	Id.	Id.
" "	30 " "	50 " "	3,200 "	Art. 5 et 9	2,050	1 mai 1876.	Id.
52 8 "	7 9 "	40 5 "	875 83	Art. 3, 8 et 13	583	Id.	Id.
31 10 "	7 6 "	59 4 "	850 "	Id.	566	Id.	Id.
5 3 "	25 1 "	25 4 "	3,300 "	Art. 3 et 8	1,486	Id.	Id.

À REPORTER. . . fr.

38,808

ANNEXE AU BUDGET DU MINISTÈRE

N° d'inscription.	NOM ET PRÉNOMS	DERNIÈRES FONCTIONS.	DATE	LIEU	DATE
	du PENSIONNAIRE.		de l'arrêté d'admission à la retraite.	de NAISSANCE.	de NAISSANCE.
1537	Rancy, J.-F.	Facteur rural.	30 avril 1876.	S'-Mard	1 ^{er} août 1822.
1558	Aelewaeters, J.-B.	Pilote auxiliaire.	29 mai 1876.	Nalines	27 nov. 1811.
1550	Deconinck, J.-H.	Pilote	Id.	Liezele	18 mai 1815.
1540	Thuyn, F.-F.	Chauffeur au chemin de fer . .	18 id.	Ostende	6 août 1815.
1541	Boels, F.-L.	Élève pilote.	29 id.	Adinkerke	31 août 1847.
1542	François, Ch.-J.	Facteur rural.	7 juin 1876.	Léglise	30 mai 1820.
1545	Peturkenne, A.-J.	Facteur des postes	16 id.	Liège	18 juin 1858.
1544	Grosfils, J.-J.-A.	Ingénieur principal	4 juill. 1876.	Id.	5 avril 1807.
1545	Brotcorne, J.-B.	Surveillant au chemin de fer. .	25 janv. 1876.	Wodecq	30 sept. 1801.
1546	Titeux, J.-J.-E.	Messenger piéton.	30 avril 1876.	S'-Hubert.	11 mars 1802.
1547	Le Bourgeois, E.-F.	Officier de police au chemin de fer.	13 id.	Schaerbeek	20 fév. 1850.
1548	De Copinck, P.	Facteur de station	18 mai 1876.	Astene	21 déc. 1822.
1549	Martinet, A.-N.	Éclusier	30 juin 1876.	Uccle	16 juin 1811.
1550	Carez, M.	Ingénieur en chef des ponts et chaussées.	2 id.	Cerfontaine	31 mai 1815.
1551	Hougardy, L.-N.	Facteur rural.	16 id.	Villers-le-peuplier	24 déc. 1815.
1552	Jonckheere, L.-J.	Facteur des postes	7 id.	Moere.	25 oct. 1820.
1553	Roelans, J.-F.	Éclusier receveur.	14 juill. 1876.	Lierre.	31 mars 1807.
1554	Moreeuw, A.-R.-R.	Facteur des postes	31 id.	Bruges	31 juill. 1811.
1555	Leroy, A.-A.	Facteur rural.	20 id.	Anderlues	16 mars 1841.
1556	Wantzel, Ch.-F.-G.	Conducteur principal des ponts et chaussées.	1 ^{er} août 1876.	Corbach	19 mars 1805.
1557	Defawe, J.-J.-E.-F.	Conducteur des ponts et chaus- sées.	Id.	Verviers	17 mai 1807.
1558	Trouet, J.	Conducteur principal des ponts et chaussées.	Id.	Thibessart	4 janv. 1808.
1559	Liagre, A.-J.	Facteur rural.	27 id.	Reckem	4 fév. 1810.
1560	Guiot, E.	Facteur des postes	4 sept. 1876.	Huy	1 ^{er} déc. 1820.
1561	Bosman, A.	Id.	Id.	Wetteren.	30 id.
1562	Dubois, V.-G.	Garde au chemin de fer.	4 avril 1876.	Braffe.	23 janv. 1841.
1563	Diegerick, F.-J.	Conducteur principal des ponts et chaussées.	1 ^{er} août 1876.	Wacken	23 fév. 1807.
1564	Thon, P.-L.	Éclusier	28 id.	Dour	3 janv. 1809.
1565	Dejardin, M.-F.-J.	Percepteur des postes.	1 ^{er} oct. 1876.	Braives	18 mai 1811.
1566	Godfroid, L.-Ch.	Id.	Id.	Vienne	8 oct. 1811.
1567	Lepoivre, P.-J.	Facteur rural.	12 id.	Lens	27 juin 1819.
1568	Depotter, A.-M.-A.	Vérificateur des postes	31 id.	Gand	24 déc. 1821.
1569	Waugrand, Ph.	Facteur des postes	12 id.	Mons	10 oct. 1822.
1570	De Booserie, Ch.-F.	Id.	6 id.	Harlebeke	3 juill. 1828.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1878.

Bases de la liquidation de la pension.				Dispositions législatives APPLIQUÉES. (Lois de 1844 et 1849.)	MONTANT de LA PENSION.	DATES	
SERVICES		TOTAL.	TRAITEMENT.			de l'entrée EN JOUISSANCE DE LA PENSION.	DE L'ARRÊTÉ ROYAL qui confère LA PENSION.
Actifs.	Séduentaires et militaires.						
Ans. M. Jours.	Ans. M. Jours.	Ans. M. Jours.		REPORT. . . . fr.			
24 9 "	5 2 "	27 11 "	844 17	Art. 5 et 8	421	1 ^{er} mai 1876.	21 août 1876.
29 6 "	" 6 "	30 " "	600 "	Id.	326	1 ^{er} juin 1876.	Id.
34 3 "	" 8 "	34 11 "	2,500 "	Id.	1,582	Id.	Id.
35 9 "	" "	35 9 "	1,500 "	Art. 5 et 8, § 2.	975	Id.	Id.
" "	" "	4 6 "	1,500 "	Art. 5 et 9.	375	Id.	Id.
29 9 "	7 4 "	37 1 "	880 85	Art. 5 et 8.	575	1 ^{er} juill. 1876.	Id.
6 3 "	9 9 "	16 " "	900 "	Id.	237	Id.	Id.
" "	45 9 "	45 9 "	6,355 55	Art. 1 ^{er} , 8, § 1, et art. 15. . . .	4,155	1 ^{er} août 1876.	Id.
" "	34 9 "	34 9 "	1,500 "	Art. 1 ^{er} et 8, § 1 ^{er}	801	1 ^{er} fév. 1876.	25 oct. 1876.
28 11 "	1 1 "	30 " "	841 67	Art. 1 ^{er} et 8.	456	1 ^{er} mai 1876.	Id.
" "	14 9 "	14 9 "	1,500 "	Art. 5 et 8, § 1 ^{er}	295	Id.	Id.
" "	24 5 "	24 5 "	1,505 "	Id.	595	1 ^{er} juin 1876.	Id.
" "	57 3 "	37 5 "	1,100 "	Art. 1 ^{er} et 8, § 1 ^{er}	650	1 ^{er} juill. 1876.	Id.
11 8 "	21 4 "	35 " "	8,000 "	Art. 5, 8 et loi du 20 mai 1850 .	4,322	Id.	Id.
29 8 "	8 4 "	38 " "	880 85	Art. 5, 8 et 15.	587	Id.	Id.
25 9 "	6 2 "	31 11 "	1,059 17	Art. 5 et 8.	585	Id.	Id.
" "	50 4 "	30 4 "	1,545 92	Art. 1 ^{er} et 8, § 1 ^{er}	721	1 ^{er} août 1876.	Id.
40 6 "	" 8 "	41 2 "	1,085 55	Art. 1 ^{er} , 8 et 15.	722	Id.	Id.
6 7 "	5 7 "	10 2 "	791 67	Art. 5, 8 et 14.	175	Id.	Id.
" "	41 11 "	41 11 "	5,696 67	Art. 1 ^{er} et 8, § 1 ^{er}	2,583	1 ^{er} sept. 1876.	Id.
2 1 "	59 1 "	41 2 "	5,055 55	Art. 1 ^{er} et 8.	1,951	Id.	Id.
" "	49 4 "	49 4 "	5,946 67	Art. 1 ^{er} , 8, § 1 ^{er} et 15.	2,631	Id.	Id.
31 10 "	10 4 "	42 2 "	860 "	Art. 1 ^{er} , 8 et 15.	575	Id.	Id.
54 10 "	" "	34 10 "	1,088 55	Art. 5 et 8, § 2.	689	1 ^{er} oct. 1876.	Id.
31 6 "	" 4 "	31 10 "	962 50	Art. 5 et 8.	556	Id.	Id.
8 1 "	4 4 "	12 5 "	1,495 55	Id.	319	1 ^{er} mai 1876.	7 fév. 1877.
6 6 17	54 11 15	41 6 "	5,946 67	Art. 1 ^{er} et 8.	2,592	1 ^{er} sept. 1876.	Id.
" "	46 8 "	46 8 "	975 "	Art. 1 ^{er} , 8, § 1 ^{er} et 15.	650	Id.	Id.
" "	31 " "	31 " "	1,840 "	Art. 1 ^{er} et 8, § 1 ^{er}	877	1 ^{er} nov. 1876.	Id.
" "	40 6 "	40 6 "	2,708 35	Art. 1 ^{er} et 8, § 1 ^{er}	1,687	Id.	Id.
26 7 "	" " "	26 7 "	872 50	Art. 5 et 8, § 2.	421	Id.	Id.
" "	35 6 "	35 6 "	5,500 "	Art. 5, 8, § 1 ^{er} et 59.	1,911	Id.	Id.
28 8 "	4 " "	32 8 "	1,170 85	Art. 5 et 8.	682	Id.	Id.
10 5 "	8 6 25	27 11 "	1,100 85	Id.	576	Id.	Id.
A REPORTER. . . . fr.					75,951		

ANNEXE AU BUDGET DU MINISTÈRE

N° d'INSCRIPTION.	NOM ET PRÉNOMS du PENSIONNAIRE.	DERNIÈRES FONCTIONS.	DATE de l'arrêté d'admission à la retraite.	LIEU de NAISSANCE.	DATE de NAISSANCE.
1571	Dubrunfaut, J-B.	Facteur rural	12 oct. 1876.	Néchin	15 mai 1853.
1572	Morice, F-J.	Id.	22 nov. 1876.	Tintigny	4 avril 1808.
1575	Kuhn, J.	Pontonier	14 id.	Maestricht	25 juin 1811.
1574	Deblock, A-F.	Facteur de perception	24 id.	Oostroosbeke	18 août 1820.
1575	Van Maele, L.	Facteur rural	24 id.	Theurout.	4 mars 1825.
1576	Sperlaeken, J-J.	Pilote	22 id.	Breedene.	6 juin 1834.
1577	Legros, J-B.	Chef de station	31 déc. 1876.	Tournai	10 août 1808.
1578	Sibick, C-J.	Pilote	15 id.	Anvers	28 mars 1812.
1579	Verschueren, J-G.	Id.	15 id.	Id.	2 janv. 1817.
1580	Groetaers, G-N.	Directeur général des ponts et chaussées et des mines.	2 janv. 1877.	Bruxelles.	25 déc. 1813.
1581	Didden, A.	Chef de dépôt principal au chemin de fer.	9 id.	Id.	Id.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1878.

Bases de la liquidation de la pension.				Dispositions législatives APPLIQUÉES. (Lois de 1844 et 1849.)	MONTANT de LA PENSION.	DATES	
SERVICES		TOTAL.	TRAITEMENT.			de l'entrée EN JOUISSANCE DE LA PENSION.	DE L'ARRÊTÉ ROYAL qui confère LA PENSION.
Actifs.	Séculaires et militaires						
Ans. M. Jours.	Ans. M. Jours.	Ans. M. Jours.					
				REPORT. fr.	75,951		
			900 »	Art. 5 et 9.	560	1 ^{er} nov. 1876.	7 fév. 1877.
20 4 »	10 1 »	30 5 »	848 53	Art. 1 ^{er} , § 8	445	1 ^{er} déc. 1876.	Id.
»	57 1 »	57 1 »	778 75	Art. 1 ^{er} et 8, § 1.	444	Id.	Id.
22 0 »	» 5 »	25 2 »	1,000 17	Art. 5 et 8.	425	Id.	Id.
26 1 »	» 6 »	26 7 »	874 17	Id.	421	Id.	Id.
18 11 »	» 11 »	19 10 »	2,000 »	Id.	716	Id.	Id.
»	42 1 »	42 1 »	2,840 »	Art. 1 et 8, § 1	1,858	1 ^{er} janv. 1877.	Id.
35 6 »	» 5 »	35 9 »	2,500 »	Art. 3 et 8.	1,625	Id.	Id.
50 9 »	» 7 »	51 4 »	2,500 »	Id.	1,420	Id.	Id.
2 7 21	47 0 10	50 5 »	10,000 »	Art. 1 ^{er} , 8 et 15	5,000	1 ^{er} fév. 1877.	Id.
»	42 8 »	42 8 »	5,000 »	Art. 3 et 8, § 1 ^{er}	3,282	Id.	Id.
TOTAL. fr.					91,005		
Les extinctions de pensions constatées du 1 ^{er} avril 1876 au 31 mars 1877, au nombre de 57, s'élèvent ensemble à					48,557		
RESTE. fr.					43,546		
SITUATION GÉNÉRALE.							
Au 31 mars 1877, les pensions inscrites au nombre de 1581, s'élèvent à					1,115,002		
Et les pensions éteintes, au nombre de 900, à					564,171		
RESTE. fr.					550,801		

(312)